

05/10

CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE
DE LA SÉANCE DU 26 MAI 2020

Présents :

Côme AGOSTINI, Richard BALME, Catherine BLANC, Alain CHATRIOT, Simon CORDONNIER, Julie de LA SABLIERE, Olivier DUHAMEL, Pascale EISENBERGER, Mathieu FERRY, Theo GUERET, François HEILBRONN, Jean-François HUCHET, Samuel KHALIFA, Lucie KRAEPIEL, Gaëlle LARRIEU, Marc LAZAR, Jeanne LAZARUS, Emmanuel LAZEGA, Marie-Christine LEPETIT, Miao LIN ZUCKER, Fabien LOUCHARD, Vincent MORANDI, Elvire POMEAU, Karoline POSTEL-VINAY, Marie RASSAT, Marion STERN, Sebastian URIOSTE GUGLIELMONE.

Absents ou excusés :

Ulysse BICAL, Anne BISAGNI-FAURE, Yannig GOURMELON, Marie-Christine LEMARDELEY (procuration à Jeanne LAZARUS), Arnaud ROBINET (procuration à Jeanne LAZARUS), François-Joseph RUGGIU (procuration à Richard BALME), Naouri SAOUABI.

Assistaient à la séance :

Nelly ANTOINE	Représentante du Recteur
Pauline BENSOUSSAN	Directrice du pilotage
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice adjointe de la formation
Bénédicte DURAND	Directrice de la formation
Michel GARDETTE	Directeur délégué
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Delphine GROUES	Directrices de l'Institut des compétences
Jérôme GUILBERT	Directeur de la communication
Arnaud JULLIAN	Secrétaire général de l'Institut d'études politiques
Anne LESEGRETAIN	Directrice de Sciences Po Carrières
Frédéric MION	Directeur de l'Institut d'études politiques de Paris
Guillaume PLANTIN	Directeur scientifique
Vanessa SCHERRER	Directrice des affaires internationales
Sébastien THUBERT	Directeur de la vie de campus et de l'engagement

*

* *

I. Point d'information sur la rentrée 2020-2021	3
II. Point d'information relatif aux enjeux internationaux	9
III. Présentation de la politique de recherche de Sciences Po	19
IV. Adoption des procès-verbaux provisoires des séances du 28 janvier et 11 février 2020	24
V. Échange d'informations sur des questions diverses	25

**CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 26 MAI 2020**

La séance est ouverte à 9 h 01 par Jeanne LAZARUS.

Jeanne LAZARUS

Bonjour à toutes et tous, merci de vous être encore une fois connectés pour ce Conseil virtuel – et je crains que nous en ayons encore un autre de ce type à la fin de l'année, mais j'espère vivement que nous pourrions nous revoir dans un temps qui ne sera pas trop éloigné.

Avant de commencer, je voudrais donner la parole à monsieur le directeur pour dire quelques mots à propos de notre collègue Fariba Adelhah, et puis nous commencerons notre ordre du jour ensuite.

Frédéric MION

Merci beaucoup, Madame la Présidente. Bonjour à toutes et à tous. Même par écrans interposés, c'est un plaisir de vous retrouver ce matin. Comme le disait notre présidente, l'espoir existe de nous voir autrement que virtuellement peut-être dans quelques semaines, dans quelques mois, mais pour l'heure, faute de mieux, il faut reconnaître que cet outil Zoom a la vertu de nous permettre de rester en contact les uns avec les autres. Je souhaitais en effet, très brièvement, partager avec vous les nouvelles, que vous connaissez d'ailleurs sans doute déjà, de notre collègue Fariba Adelhah. Vous vous rappelez que notre collègue Roland Marchal a fait l'objet d'une libération – sans abandon, d'ailleurs, des charges qui étaient retenues contre lui – au cours de notre confinement : c'était à peu près au moment du week-end de Pâques. Malheureusement, il n'en a pas été de même pour Fariba Adelhah, qui est considérée par les autorités iraniennes strictement comme une ressortissante iranienne, et de ce fait fait l'objet d'une attention et d'un traitement différent de leur part. Fariba a fait l'objet d'une audience de jugement le 18 avril dernier, et le jugement a été rendu le 16 mai : ce jugement la condamne à cinq ans de prison pour collusion en vue d'attenter à la sûreté nationale, et un an de prison pour propagande contre le régime iranien. Les deux peines se confondant d'ailleurs, sans s'additionner, elle est condamnée à cinq ans de prison, dont on peut considérer qu'elle a déjà effectué quasiment une année d'incarcération, puisque malheureusement, nous allons le 5 juin prochain fêter le triste anniversaire de la première année de son incarcération.

Nous sommes, comme toujours sur ce sujet, en contact très étroit avec le comité de soutien qui s'est constitué pour défendre la cause de Fariba et de Roland – maintenant de Fariba toute seule – sous la direction de notre collègue Béatrice Hibou, avec notre ancien collègue Jean-François Bayart. Nous sommes en étroite relation aussi avec les autorités du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, qui suivent ce dossier jour par jour avec le plus grand soin. Toutes et tous s'accordent non seulement à considérer que cette condamnation est un scandale, puisqu'elle repose sur des charges inexistantes, ainsi qu'en témoigne le jugement – jugement qui fait l'objet d'un appel dont on ignore dans quel délai il sera audiencé, et quelle pourrait être l'issue. Toutes et tous en tout cas s'accordent à reconnaître que nous sommes sans doute engagés dans une nouvelle phase de la gestion de ce triste dossier, potentiellement longue, avec une issue incertaine.

Ce que je voulais dire simplement ce matin, c'est que bien sûr Fariba est plus que jamais présente à nos esprits et à nos cœurs, que le comité de mobilisation avec l'appui de Sciences Po prépare pour le 5 juin une série de manifestations qui vont mobiliser notamment la ville de Paris, la ville de Strasbourg, mais aussi quelques autres acteurs, pour dire que notre indignation et notre solidarité restent totales. Il est important pour Fariba de savoir que son sort n'est pas remis dans des priorités secondaires pour les uns et pour les autres, et que nos Conseils, celui de l'Institut en particulier, continuent de suivre cette situation avec la plus grande attention.

Je vois que le président Duhamel vient de nous rejoindre, nous avons bien sûr aussi évoqué la situation de Fariba au Conseil d'administration de la FNSP qui s'est tenu la semaine dernière.

Voilà, Madame la Présidente. Nous vous tiendrons au courant des événements et manifestations qui se dérouleront dans les temps qui viennent – Sciences Po relaiera en tout cas toutes ces initiatives. Vous le savez, de notre côté, c'est Vanessa Scherrer, notre directrice des affaires internationales, qui coordonne

les actions de Sciences Po à l'appui de la cause de Fariba. Donc, vous serez tenus au courant de ce qui se prépare pour les jours et les semaines qui viennent.

Jeanne LAZARUS

Je vous remercie, Monsieur le Directeur, pour ces mots, hélas, nécessaires. Avant de commencer la réunion, deux points. Donc, la réunion est enregistrée, comme les précédentes, et la deuxième chose, c'est que je vous demanderai de bien vouloir fermer vos micros quand vous ne prenez pas la parole pour éviter tous les bruits parasites. Pour prendre la parole, c'est bien l'outil « converser » que nous utilisons, comme les fois précédentes.

Le premier point à l'ordre du jour est donc le point d'information sur la rentrée, et c'est madame Durand et madame Dubois-Monkachi qui vont nous le présenter.

I. POINT D'INFORMATION SUR LA RENTRÉE 2020-2021

Bénédicte DURAND

Bonjour à toutes et à tous. Oui, un point rapide sur la préparation de la rentrée, qui est activement en cours, comme vous avez eu l'occasion de le suivre, chacune et chacun, à l'occasion notamment des communications récentes, à la fois du directeur depuis notre dernier Conseil, et par ailleurs de la directrice des affaires internationales concernant la troisième année. Le travail avec les équipes pédagogiques, en lien à la fois avec la direction de la formation et plus particulièrement l'Institut des compétences et de l'innovation, est en cours pour la préparation des futures maquettes. Donc, nous sommes en train de travailler à la programmation des cours tels qu'ils nous ont été proposés par les doyens. Et parallèlement, nous menons une discussion extrêmement riche et active avec les directeurs de départements de l'Institution pour que la faculté permanente soit porteuse de ce projet renouvelé de formation pour la rentrée prochaine.

Je laisserai la directrice des affaires internationales vous présenter plus particulièrement la nouvelle troisième année, ou en tout cas cette troisième année fortement perturbée par la crise sanitaire. Simplement, en dernier point, les prochaines étapes. Donc, je vous disais que nous étions en train de travailler à la programmation, sur la base, je le rappelle, de conditions sanitaires extrêmement rigoureuses, puisqu'aujourd'hui notre cadre de travail, c'est la préservation des 4 mètres carrés, qui sont aujourd'hui une norme d'accueil des publics. Cette norme divise évidemment par trois l'espace disponible. Donc, nous travaillons sur cette base-là, la programmation est en cours. Elle sera achevée sans doute à la troisième semaine de juin, donc c'est à ce moment-là que nous aurons à opérer les derniers ajustements de maquettes. Et avec Myriam Dubois-Monkachi, que je vais laisser compléter mon propos, l'enjeu est de permettre autant que possible d'avoir des espaces de réversibilité une fois que l'ensemble de cette maquette sera posé. Alors, la réversibilité, ça veut dire quoi ? Ça veut dire la possibilité, si la tension sur les conditions sanitaires se relâchait, parce que nous aurions de très bonnes nouvelles du point de vue de l'épidémie, de pouvoir autant que possible redensifier les espaces, réinviter davantage d'étudiants sur les temps de présentiel que nous aurons conçus. Donc, ces temps de présentiel, je le rappelle, ce sont à la fois des temps pédagogiques purs, en tout petit nombre, des temps de vie étudiante complète, à la fois à la bibliothèque, mais aussi dans la sociabilité étudiante, et puis des temps paracurriculaires – des temps par exemple autour de l'insertion professionnelle, de rencontre avec les acteurs du monde professionnel, parce qu'évidemment, nous savons que ce sont des temps extrêmement importants dans la qualité du projet de formation de nos étudiants.

Donc, voilà comment les choses se passent. Elles se passent extrêmement bien du point de vue en tout cas du travail des équipes, et, Myriam, je te laisse ajouter peut-être un ou deux éléments à ce que je viens de dire, avant que Vanessa Scherrer puisse vous présenter la nouveauté de la dernière séquence, qui est la nouvelle troisième année – enfin, la troisième année adaptée au contexte de la crise.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Merci, Bénédicte. Même si tout a été dit, juste ajouter peut-être que par rapport à la situation du semestre actuel, nous sommes dans l'anticipation. C'est un élément important en termes de programmation, puisqu'il nous permet de réagir aux différents écueils qui se sont présentés lors du semestre précédent,

du fait de la rapidité avec laquelle les équipes ont dû changer de modes d'enseignement. Donc, tout ce travail d'anticipation est fait en lien, comme le disait Bénédicte, avec les directeurs de départements, les équipes pédagogiques des écoles et le Collège Universitaire. Je pense que c'est important aussi d'avoir ça en tête, puisque beaucoup d'acteurs nous ont dit que la difficulté était a priori que les étudiants n'étaient pas connus des équipes à ce stade, et ne le seront peut-être pas au moment du début des cours, de la même manière, puisque le présentiel sera très rare. Mais la possibilité d'avoir un contact très en amont avec les admis, avec les étudiants qui rejoignent les différents programmes, va passer forcément par d'autres modes, et notamment via Zoom et tous les outils qui pourront être mis à leur disposition, et favorisera cette première empreinte, qui est importante, mais qu'on ne peut pas traiter autrement.

À part ce sujet d'anticipation, qui est à mon avis très important parce qu'il permet de régler certains écueils qui ont été remontés ce semestre, vous dire qu'on maintient pour les étudiants – et ça, ça me semble important – dans le calendrier, la période des inscriptions pédagogiques avant les congés. Cela permettra aux étudiants de se projeter, malgré l'incertitude du moment. Et tout ce qu'on pourra anticiper, nous le ferons en fonction de l'évolution du contexte, mais à un moment, notamment lors des inscriptions pédagogiques, nous aurons une stabilité de l'offre, et notamment pour nos étudiants une stabilité des emplois du temps, avec cette option de réversibilité qui sera déjà incluse dans ces emplois du temps. Cela devrait donc permettre une stabilité que ne nous offre pas le contexte, mais que nous pensons importante, pour différentes raisons, et notamment des raisons pédagogiques, de mettre à disposition des étudiants et des enseignants lors des inscriptions pédagogiques.

Voilà ce que j'avais à ajouter sur ce point.

Jeanne LAZARUS

Je vous remercie. Je vous remercie aussi de nous tenir au courant de ce travail, qui est forcément évolutif, et nous savons que les réponses que vous allez nous donner aujourd'hui pourront être différentes dans deux semaines, voire à la rentrée. Merci de vous prêter à ce jeu.

Marc LAZAR

Bonjour à toutes et à tous. Merci beaucoup. Je salue le travail considérable qui est fait avec cette anticipation, comme disait Myriam Dubois-Monkachi, et quand on sait un peu le chaos qui caractérise, ou en tout cas l'impréparation qui caractérise malheureusement nombre d'autres universités en France actuellement, je crois que là, on a une avance importante. Je voudrais juste insister sur un point : il faut prévoir la formation des enseignants. Tu as évoqué, Bénédicte, la faculté permanente, je crois qu'effectivement, comme d'ailleurs l'ensemble des collègues qui interviennent à Sciences Po en dehors de la faculté permanente, a réussi à s'adapter dans cette situation d'improvisation totale, et l'a plutôt bien fait.

Mais je crois que pour améliorer encore nos préparatifs de la rentrée, en plus avec ce que vous avez dit, Myriam, c'est-à-dire le fait que tous les bilans qu'on commence à avoir de cette expérience du second semestre ont insisté sur le fait qu'avoir rencontré d'abord les étudiants pendant cinq semaines a été un avantage considérable, malgré des limites qu'on a rencontrées – certains étudiants qui ont décroché, etc. Comme on n'aura pas cela, je crois qu'il faut vraiment assurer une période de formation. Je sais que vous y pensez. Beaucoup de collègues font remonter un peu leurs inquiétudes pour la préparation des cours à la rentrée. Il faut vraiment prévoir ça.

Et je me permets d'ajouter, en tant que président du Conseil Scientifique, qu'en même temps, il faut préserver le temps de la recherche pour la faculté permanente. Et celle-ci a été très, très limitée, pour ne pas dire réduite, à cause justement de ce que nous avons dû faire, c'est-à-dire dans l'improvisation passer nos cours online, dans le fait qu'en particulier beaucoup de jeunes collègues se sont retrouvés confinés et le sont encore, avec des enfants en bas âge, et notamment cela concerne particulièrement nos collègues femmes, très souvent qui ont dû s'occuper à la fois de leurs propres activités et du suivi éducatif des enfants, et ont accumulé un retard considérable dans leur recherche. Donc, il va bien falloir planifier cette formation, pour leur permettre en même temps à ces collègues, pour nous permettre, en même temps, de pouvoir continuer, voire de reprendre nos activités de recherche.

Je pense qu'il faut qu'on prévienne très rapidement cette période de formation en termes de calendrier, et j'insiste sur ce point. Je sais que vous avez beaucoup, beaucoup d'autres choses à faire, mais je me permets de relayer un certain type de préoccupations de nos collègues.

Jeanne LAZARUS

Merci de cette pensée pour le temps de recherche des collègues, qui a été largement mis de côté ces derniers temps.

Théo GUÉRET

Bonjour à toutes et à tous. Tout d'abord, merci beaucoup pour le travail que vous faites dans ce contexte très particulier, et pour le projet que vous avez présenté, qu'on peut regretter de ne pas avoir eu un peu en amont pour le travailler, mais qui paraît toutefois très juste, en tout cas le plus juste possible. Je voudrais juste alerter – enfin, alerter n'est peut-être pas le bon mot, mais en tout cas soulever quelques questions, qui peuvent être des pistes de réflexion aussi, auxquelles on a pensé, notamment par rapport au logement des étudiants et des étudiantes sur Paris, parce qu'on sait que se loger à Paris, ça coûte très cher. Est-ce que dans un cas où, par exemple, on aurait deux heures de cours par semaine, il va être possible que ces deux heures soient en distanciel, pour qu'on n'ait pas à payer 700 euros de loyer par mois pour deux heures de cours, ce qui ne paraîtrait pas nécessairement extrêmement pertinent ?

Je pensais aussi à la question des étudiants et étudiantes en outremer, qui pour les mêmes raisons ne vont peut-être pas venir à Paris, mais qui en plus vont avoir la problématique de suivre des cours en ligne avec des heures de décalage ; donc, est-ce que les cours en ligne seront enregistrés pour qu'ils puissent les rattraper en décalage ? Ce n'est pas idéal, parce qu'ils ne sont pas en direct, bien sûr, c'est moins bien, mais c'est mieux à mon avis que de suivre un cours à 5 heures du matin.

Toujours sur cette question du logement, même si vous avez parlé de réversibilité, il me semble qu'il serait peut-être plus juste que les cours en ligne, en tout cas la possibilité de rester en cours en ligne ne soit pas réversible à l'échelle du semestre, pour ne pas avoir à chercher un logement de manière très rapide. Pour celles et ceux qui ont la chance d'être en région parisienne effectivement, c'est toujours mieux d'avoir des cours en présentiel qu'en ligne, mais en tout cas pour celles et ceux qui ne sont pas à Paris, ça me paraît quand même plus juste qu'ils puissent rester en cours en ligne.

Et dernier élément, vous avez parlé de décrochage, et on sait qu'un facteur de décrochage, c'est de ne pas avoir un espace de travail dédié chez soi, de ne pas avoir un ordinateur, d'avoir un ordinateur familial et pas un ordinateur à soi, les petits frères, petites sœurs, etc. Je ne vais pas revenir sur toutes ces problématiques-là. Je me demandais si, dans la mesure où on ne sera plus en phase de confinement, est-ce que pour les étudiants ou étudiantes qui seraient à Paris, il pourrait être mis, dans la mesure du possible, des espaces de travail ? Par exemple, à la bibliothèque, avec des ordinateurs, des espaces de calme mis à disposition, justement pour suivre les cours en ligne, en respectant les distances de sécurité et tout ce qui est nécessaire pour endiguer le virus.

Côme AGOSTINI

Merci, Mesdames les Directrices pour cette présentation et tout ce travail fourni, que l'on suit maintenant depuis plusieurs semaines, et qui vous demande beaucoup de temps et d'énergie – je le sais. J'aurai une petite question pratique, parce que je ne voudrais pas revenir sur les cours à distance : il me semblait que ça, on avait déjà acté – mais alors peut-être me trompe-je – que ce ne serait pas réversible, et que ce serait accessible de toute façon pour tout le semestre, pour toutes les raisons qui viennent d'être citées très justement par monsieur Guéret pour les étudiants ultra-marins, mais aussi pour les étudiants internationaux, et pour toute personne qui ne pourrait pas se rendre en campus, que ce soit à Paris ou en campus délocalisé.

Maintenant, je voudrais essentiellement vous poser une petite question très pratique sur les fameux 4 mètres carrés : concrètement, vous nous disiez, Madame la Directrice, que cela signifiait qu'on divisait nos espaces finalement disponibles par trois ; je dois comprendre qu'on ne pourra pas accueillir plus du tiers des étudiants qu'on accueillait d'habitude en campus, c'est ça, la logique ? C'est dans cette logique-là qu'on doit s'inscrire ? Et si c'est bien ce que j'ai compris, est-ce que ça concerne en fait les espaces collectifs, ou déjà les salles de cours, qui ne pourront pas accueillir, si elles accueilleraient par exemple 20 personnes, plus de 7 personnes ? Est-ce que c'est bien ça, la logique ? C'était une petite question pratique pour que nous aussi, on puisse envisager les solutions, et pour qu'on puisse aussi expliquer aux étudiants ensuite les raisons qui vous auront poussées à supprimer tel ou tel cours en présentiel et à ne le proposer qu'en distanciel. Je vous remercie.

François HEILBRONN

Bonjour à toutes et à tous, et comme mes collègues enseignants et étudiants, je tiens à féliciter la direction de la formation pour tout le travail accompli. C'est remarquable. Je crois que par rapport à d'autres universités, Sciences Po a vraiment fait des efforts assez incroyables pour maintenir la qualité de notre enseignement.

Pour rejoindre un peu ce qu'a dit Marc Lazar, je voulais parler en tant que professeur ayant un cours en amphi. J'ai plusieurs questions, puisqu'effectivement, s'il y a une réversibilité, je suis pour la réversibilité, parce qu'on peut espérer en regardant les statistiques et l'évolution de l'épidémie que peut-être en septembre, on ait une bonne nouvelle et on puisse être en situation de réversibilité ; je comprends les problématiques que ça pose effectivement aux étudiants qui ne se seraient pas déplacés et ne seraient pas installés à Paris, mais qu'il y ait une réversibilité pour ceux qui y sont, ce serait une bonne chose.

J'ai une question sur les formats de nos cours. Les formats des cours ont changé il y a quelques années pour passer d'une heure trente à deux heures. C'était surtout pour des raisons de plannings, plus que pour des raisons de pédagogie, et on sait que pour les conférences de méthode, deux heures, c'est bien, parce que ça permet de creuser beaucoup de sujets à fond ; par contre, pour les cours en amphithéâtre, deux heures, pour tous les enseignants qui pratiquent ces cours en amphithéâtre de deux heures, c'est beaucoup plus long, évidemment, qu'une heure trente, et la dernière demi-heure est souvent difficile. Alors, en amphi, on arrive à gérer, en cassant les rythmes, en ayant une bonne technique d'animation des cours, et c'est faisable en amphi physique. J'ai un problème pour l'avoir testé, et j'ai eu des échos aussi d'autres enseignants de cours magistraux sur Zoom : garder les gens attentifs sur Zoom pendant deux heures, c'est assez compliqué. On le voit d'ailleurs avec le niveau de participation qu'il peut y avoir pendant ces deux heures de Zoom. Donc, je pense qu'il faudrait qu'on ait une réflexion pour les cours d'amphi sur la durée de ceux-ci, dans la mesure où on ne va évidemment pas réduire le nombre d'horaires d'enseignement, mais est-ce qu'on ne pourrait pas avoir des séances de deux fois une heure, plutôt qu'une séance de deux heures, qui seraient plus adaptées. Ça, c'est une première réflexion.

Deuxième réflexion, qui m'est un peu personnelle, mais qui concerne aussi beaucoup d'enseignants comme moi, dont le cours a été filmé en e-cours. Mes cours sont filmés en e-cours, et c'est un bon outil de révision pour les étudiants, mais je sais qu'il y a beaucoup de cours d'amphi qui sont filmés en e-cours, et par exemple, en ce qui me concerne, mon cours en e-cours de l'année dernière est très à jour, je l'avais mis à jour l'année dernière, donc il est très à jour et je ne l'avais pas tellement modifié pour ce premier semestre. Et je me demandais si – c'est une réflexion tout à fait personnelle – on ne pouvait pas diffuser ce cours en e-cours de deux heures, et qu'en plus, je propose aux étudiants pendant une heure une session de questions-réponses sur le cours. Ce qui donnerait beaucoup plus d'animation, de vivacité, et puis avec Zoom, on le voit, ça fonctionne bien, les questions seraient par écrit, je pourrais y répondre, et ce serait en fait une application pratique du cours. Le problème, c'est qu'évidemment, au lieu d'avoir un cours de deux heures, ça ferait deux heures d'e-cours, mais que les étudiants pourraient voir à volonté, et puis un peu comme ils veulent – c'est-à-dire qu'ils ne sont pas obligés de se taper deux heures de cours, ils peuvent le voir en quatre fois une demi-heure – et par ailleurs, s'il y a des choses qu'ils ne comprennent pas, sans que ce soit obligatoire, participer de manière interactive, avec le professeur, à une session de questions-réponses.

Donc, je pense que le fait qu'on change complètement nos techniques d'enseignement à travers les plateformes numériques – en tous les cas pour ce premier semestre, et j'espère que ce ne sera pas complètement le cas, parce que le présentiel, c'est quand même beaucoup plus efficace pour tout le monde – doit nous forcer à réfléchir à adapter nos formats d'enseignement, et surtout pour les cours magistraux, qui ne seront a priori qu'à distance.

Bénédicte DURAND

Je vais laisser madame Dubois-Monkachi répondre à ces questions, je voudrais juste en introduction, d'abord, vous remercier pour vos remerciements et vos encouragements : c'est toujours précieux et reçu avec beaucoup de bonheur. Donc, merci pour ces remerciements. Je vous les renvoie, d'une certaine manière, parce que ce que je constate, c'est que depuis des semaines, on travaille véritablement ensemble, avec tous les membres de la communauté de Sciences Po, et les questions que vous venez de nous poser sont des questions que nous connaissons parce qu'au fond, vous directement ou les communautés pédagogiques de Sciences Po dans leur diversité, y compris les étudiants, nous les ont

déjà adressées. Alors, la présidente a eu raison de dire qu'on n'a pas toutes les réponses aux questions, que nos réponses d'aujourd'hui seront peut-être un peu différentes demain, mais pour autant, je vais laisser Delphine Grouès et Myriam Dubois-Monkachi vous apporter les réponses les plus précises possible. En disant, pour terminer ce chapeau, qu'au fond, ce projet de semestre adapté repose sur un mot – enfin, sur deux, on va dire : sur la liberté, la liberté pédagogique, la liberté de recherche aussi évidemment, la liberté des étudiants de circuler dans des espaces virtuels et physiques qui vont nécessairement évoluer ; et puis, le deuxième mot, c'est la confiance. C'est-à-dire qu'on va bouger nos lignes, on va bouger nos pratiques, à la fois sanitaires, mais aussi pédagogiques et de scolarité, et donc il va falloir en effet qu'on se fasse confiance, et sans doute nous serons dans un semestre où des choses nouvelles se passeront, des choses qui ne seront peut-être pas complètement sous contrôle, mais au fond, ce risque-là, je crois qu'on est tous prêt à le prendre pour apporter le meilleur service de formation possible aux étudiants.

Voilà, ce sont les mots que je mettrai en chapeau des réponses qu'on va vous donner maintenant. Peut-être d'abord Delphine Grouès sur la question de la formation, la question des formats de cours, et puis ensuite, Myriam Dubois-Monkachi sur tout le reste des questions posées autour de la vie étudiante et également des espaces de déroulement de cours disponibles dans nos campus physiques.

Delphine GROUES

Merci beaucoup, Bénédicte, et merci à toutes et tous pour ces questions. Pour rebondir sur la première, par rapport à la formation, nous vous rejoignons complètement sur l'importance de cet élément-là, qui est vraiment au cœur du succès du semestre qui vient. Et c'est une formation, mais c'est surtout un accompagnement des enseignants que nous souhaitons développer, et puis également s'appuyer sur le partage d'expérience de ces enseignants, qui ont souvent eu des idées très innovantes, et que d'autres enseignants aimeraient connaître. Nous allons créer aussi des moments d'échanges de pratiques entre enseignants.

Mais pour revenir sur les formations, à l'Institut des compétences et de l'innovation, nous avons décidé de les décliner de trois manières. Tout d'abord, nous sommes en train de former, là actuellement, les écoles, donc les équipes pédagogiques, notamment les responsables pédagogiques, qui sont finalement les premiers interlocuteurs des enseignants. Nous les accompagnons en expliquant l'enseignement hybride, l'ensemble de la diversité des formats et activités pédagogiques que nous pouvons proposer aux enseignants. C'est en cours actuellement, pour lancer ensuite la seconde phase de formations, qui va passer également par les écoles avec le soutien de l'ICI, qui sont les formations que nous appelons « ciblées ». Donc, cela dépend des formats pédagogiques qui sont empruntés par leurs enseignants et par ce que souhaitent porter les écoles. Donc, des formations assez précises, où l'Institut des compétences vient en soutien. Et ça, ce sera lancé vers la mi-juin par les écoles, dès que les maquettes seront finalisées et qu'elles auront pu avoir les premières conversations, les premiers échanges avec leurs enseignants. Et enfin, nous aurons les formations que nous appelons plus « générales », sur de grands thèmes différents qui pourront être proposés par l'Institut des compétences et de l'innovation, avec des degrés différents selon les profils des enseignants : si c'est un enseignant qui enseigne pour la première fois en septembre via des outils numériques, ou si c'est un enseignant qui avait déjà eu une expérience dans le domaine, ou un enseignant de ce semestre de printemps.

Donc, nous avons ces trois dates dans le calendrier, qui sont fixées pour les formations avant l'été. Mais bien entendu, l'Institut des compétences et de l'innovation poursuivra cette proposition de formations tout au long du semestre prochain, ainsi qu'un accompagnement plus personnalisé pour tous les enseignants qui en auraient besoin – à la fois des enseignants qui souhaitent un soutien assez renforcé dans le cadre de leurs cours, ou des enseignants qui souhaitent expérimenter de nouvelles idées, l'Institut des compétences sera là pour les soutenir, et puis pour instruire ces nouvelles expérimentations avec eux.

La question de François Heilbronn par rapport au temps, c'est effectivement l'un des sujets au cœur de nos réflexions, parce que ce que l'on fait actuellement, plus qu'une retranscription de ce qui aurait pu se passer en présentiel sur une plateforme numérique, nous sommes plus, comme le disait Myriam aussi, dans l'anticipation pour un redéploiement et une reconstruction des cours, pour qu'ils soient le mieux adaptés possible au numérique, qu'ils soient le plus efficaces, que l'expérience d'enseignement soit la plus positive et constructive possible. Et donc, la question du temps est revue notamment par le prisme

de l'animation en cours et des activités qui sont développées lorsque nous sommes en simultané, donc en synchrone lorsqu'un enseignant est connecté en même temps que ses étudiants. Si on a gardé le format des deux heures, qui est un format usuel et qui s'inscrit dans les emplois du temps, nous pourrions revoir avec les enseignants ce qu'il se passe pendant ces deux heures, pour qu'il y ait un rythme, une diversification d'activités accrue par rapport au présentiel. Parce que nous savons que ça, c'est l'un des défis sur le numérique, c'est cette fatigue aussi un petit peu visuelle, et il faut pouvoir changer d'exercice assez souvent dans le cours. Nous sommes là pour proposer différents formats, des sortes de scénarisations, différents types d'exercices, des moments de respiration, des moments de travail de groupes en séance. Et également, nous y réfléchissons pour vraiment calculer le temps de travail qui est demandé aux étudiants en amont aussi de ces cours, puisque par l'enseignement numérique, il est important de concevoir dans la construction de cette durée de la séance combien de temps les étudiants auront travaillé individuellement via les ressources qui auront été données en amont. Monsieur Heilbronn, vous rappelez les e-cours, voilà un exemple : si une vidéo a été envoyée aux étudiants avant, cela change ce qu'il se passe pendant la séance du cours et le temps des activités. Donc, nous sommes en train de revoir tout cet ensemble-là pour proposer finalement différents formats et accompagner les enseignants de la manière la plus étroite possible, pour que cette alchimie puisse se faire entre ce qui est demandé à distance et ce qu'il se passe en cours, en simultané, tout en gardant bien en tête que nous aurons des étudiants à distance, et également de faire en sorte qu'ils puissent interagir, se sentir partie prenante de cette communauté, et puis participer à cette dynamique de groupe.

Jeanne LAZARUS

Merci beaucoup pour toutes ces informations, et aussi pour tout le travail que vous faites pour nous, les enseignants.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Merci beaucoup. Monsieur Théo Guéret, vous posiez des questions auxquelles on a répondu lors du groupe de travail du 5 mai dernier, réponses qui vont dans le sens de ce que vous proposez. Les enjeux sont ceux-là : permettre aux étudiants d'avoir une stabilité, c'est ce que je disais tout à l'heure, au moment des inscriptions pédagogiques, et surtout, comme vient de le dire Delphine Grouès, la possibilité d'avoir une formation entièrement à distance. C'est un choix qui sera fait par les étudiants, du déplacement ou pas. Et les services de la direction de l'accueil et de l'accompagnement seront à la disposition des étudiants qui viendraient rejoindre un campus en cours de semestre pour les aider à trouver un logement. Je pense qu'il n'y aura pas de problèmes de logement à cette rentrée, pour les étudiants sur Paris. La stabilité, c'est vraiment quelque chose d'important, et un étudiant qui s'inscrit à un cours à distance, si ce cours devient un cours en présentiel, il sera aussi – et c'est la difficulté de la programmation – filmé et mis à disposition des étudiants, soit des étudiants qui viennent du système français et qui ne peuvent pas venir sur les campus, pour des raisons soit sanitaires ou des raisons économiques, ou des étudiants internationaux, qui pour d'autres raisons ne pourraient pas nous rejoindre. C'est un des enjeux que nous avons mis en avant.

Concernant les 4 mètres carrés, Monsieur Agostini, je sais que vous êtes friand de ces sujets techniques, qui sont vraiment des sujets très techniques : effectivement, un travail a été fait par la direction de l'immobilier en fonction du parc de salles que nous avons actuellement, et nous sommes passés de la possibilité d'accueillir 3000 étudiants assis en simultané à 1000. Voilà. La réalité est là, puisque nous avons dû faire évoluer – nous sommes dans une hypothèse très conservatrice des 4 mètres carrés qui sont imposés aux entreprises. Peut-être que le ministère nous donnera-t'il des informations un peu plus précises et qu'on pourra réajuster, mais pour l'instant, nous travaillons sur cette hypothèse-là.

Est-ce que j'ai répondu à toutes les questions ? Je pense que oui.

Jeanne LAZARUS

Il y avait une question sur les étudiants qui n'ont pas d'ordinateur.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Oui, pardon. Merci, Jeanne, merci beaucoup de me rappeler ce sujet, qui est très important. Dans le cadre de la programmation, beaucoup de cours auront lieu, comme vous le savez, en ligne, une grande

majorité des cours, et les temps que nous privilégions pour du présentiel sont à la fois des temps pédagogiques, dont le temps de travail personnel des étudiants. La réponse est donc que non seulement nous allons essayer de mettre à disposition des étudiants des espaces de travail dans des conditions qui seront celles seront définies par les autorités, mais nous allons aussi poursuivre l'accompagnement que nous avons mis en place dès ce semestre concernant l'équipement des étudiants, puisque certains étudiants nous ont demandé, qui une aide pour acheter un ordinateur, qui une aide pour augmenter l'abonnement et pour avoir un accès beaucoup plus fluide au réseau internet. Cela va être poursuivi, bien entendu. Et nous espérons quand même que vu la situation de la rentrée et ce double campus, nous aurons beaucoup d'étudiants qui feront le choix de rester chez eux, puisque comme vous le disiez très justement, on se projette aussi dans une situation de non-confinement, donc les étudiants auront le choix de l'endroit où ils seront le mieux équipés pour pouvoir travailler. Nous espérons que beaucoup d'étudiants resteront dans des conditions optimales de connexion, mais nous serons bien entendu ouverts pour les étudiants qui seraient sur les campus et qui voudraient travailler, et ouverts aux étudiants qui demanderaient un équipement particulier.

Côme AGOSTINI

Très brièvement, je voulais juste appuyer totalement le propos de François Heilbronn sur les cours magistraux et les e-cours : je pense qu'il y a beaucoup d'étudiants qui ont envie de poser des questions et qui ont trouvé cet outil Zoom finalement plus aisé pour poser les questions, parce qu'ils peuvent les poser dans l'onglet conversation, et de la même manière, du coup, qui aimeraient pouvoir travailler un peu les cours en amont, s'organiser pour le semestre qui vient, en plus comme la rentrée est un peu décalée, de manière plus personnelle, et qui du coup bénéficieraient beaucoup d'avoir ces e-cours en amont, même au début du semestre si possible. Voilà, je voulais juste, donc, appuyer ce propos.

Jeanne LAZARUS

Merci. S'il n'y a plus d'autres questions, je vous propose de passer à notre deuxième sujet, qui est celui des relations internationales. Vanessa Scherrer est venue participer au Conseil aujourd'hui, je la remercie vivement, pour nous expliquer ce qu'elle et ses équipes font depuis le début de ce confinement. Faire face à ces enjeux internationaux est une véritable gageure face aux questions que pose ce virus.

II. POINT D'INFORMATION RELATIF AUX ENJEUX INTERNATIONAUX

Vanessa SCHERRER

Merci beaucoup, Madame la Présidente, de votre introduction, et surtout de votre invitation : je suis ravie de pouvoir en effet discuter avec vous des enjeux internationaux pour Sciences Po au sein de cette crise, c'est-à-dire au milieu du confinement, mais finalement même un peu plus en avant que cela, parce que je n'ai pas encore pu venir vous voir depuis le début de la crise. Cette crise du Covid est une crise sanitaire immense, qui est de nature tout à fait mondiale et globale – ce qui n'est pas exactement la même chose – avec une manifestation immédiate sur l'arrêt des mobilités internationales, qui sont bien sûr au cœur de la vie des universités comme la nôtre. Donc, on sait tous que pour la politique internationale, le choc a été grand, et pour autant, à cette occasion en effet, je crois que Sciences Po a continué à porter une voix très, très forte pour défendre sa vision internationale, et surtout était au rendez-vous des besoins de nos étudiants en particulier. Et c'est ce dont je voudrais vous parler aujourd'hui, avec une attention particulière à la troisième année, mais pas seulement, parce qu'il y a aussi d'autres éléments qui sont très importants lorsqu'on parle des enjeux internationaux. Donc, je vous propose peut-être d'en aborder trois, et il y en aura peut-être d'autres dans la discussion, mais qui sont trois grands axes prioritaires de la politique internationale de Sciences Po, et qui sont aussi des indicateurs, ou en tout cas des éléments de définition de ce que c'est qu'être une université internationale.

Donc, je voudrais vous parler de la question de notre attractivité vis-à-vis des étudiants internationaux, mais plus généralement de la question des étudiants internationaux. Je voudrais en effet vous parler de la troisième année, qui selon moi rentre dans l'ensemble plus général de l'internationalisation du

curriculum. Et je voudrais aussi vous parler de la façon dont on a pu activer notre réseau de partenariats internationaux à travers le monde, puisque nous sommes une des universités qui est sans doute l'université qui a le réseau de partenariats académiques et scientifiques le plus actif, le plus large au monde.

Donc, sur le premier point, en effet, je disais un élément de définition, parce que qu'est-ce qu'être une université internationale ? Un des éléments de définition, c'est une université qui accueille, en tout cas a la capacité d'accueillir des étudiants venus du monde entier. Et nous, à Sciences Po, on aime le définir avec une proportion du corps étudiant : donc, on sait qu'on a à peu près la moitié de nos étudiants qui sont des étudiants internationaux – enfin, qui n'ont pas le passeport français. Mais aussi du point de vue de la diversité de cette internationalisation, c'est-à-dire que ce sont des étudiants qui ne viennent pas de dix pays dans le monde, mais qui viennent d'un très, très grand nombre de pays à travers le monde. Donc, bien sûr, avec la crise du Covid, vous savez tous qu'on est en fait face à une crise des mobilités ; certains disent même qu'on est rentré dans un monde des post-mobilités. Et donc, les universités internationales comme les nôtres sont prises de doutes sur le fait de pouvoir continuer à susciter l'intérêt et convaincre des étudiants venus du monde entier d'étudier chez nous. Donc là, je parle surtout des primo-entrants, et je voudrais commencer par une bonne nouvelle, c'est qu'au fil de cette crise, finalement, madame Rehorova en parlerait mieux que moi et Bénédicte pourra compléter peut-être tout à l'heure, les résultats de nos campagnes internationales ne sont pas mauvais, ils sont plutôt bons. Nous avons +20 % de candidats pour la procédure d'entrée au niveau Master chez les candidats internationaux, et +7 % au niveau de la PICU, c'est-à-dire la procédure internationale d'accès au Collège Universitaire. On était très en avance sur la PICU avant le début de la crise, la chute a été très forte au milieu de la crise, et on a vu qu'à mesure que Sciences Po parvenait à communiquer sur la façon dont il se positionnait, les choses sont remontées, et les résultats sont donc moins mauvais, sont même plutôt bons par rapport à la crise immense qui touche en effet la mobilité des étudiants à travers le monde, puisqu'on a des doutes sur le fait que des étudiants vont continuer à décider d'aller étudier loin de chez eux, indépendamment du fait qu'ils ne le pourront pas.

Donc, nous sommes dans cette situation, et on est aujourd'hui dans un travail important : on fait une projection sur le fait que malgré cette hausse des candidats, on aura une forte chute de ceux qui viendront effectivement chez nous. Et là, cela croise ce que disaient tout à l'heure Bénédicte et Myriam sur le fait que la capacité extraordinaire de tous les programmes de formations de Sciences Po, que vous avez tous soulignée, et je joins mes remerciements aux vôtres, tous les programmes de formations de Sciences Po sont en mesure de dire que dès le semestre prochain, l'offre académique qui sera offerte à nos étudiants, même s'ils ne peuvent pas rejoindre nos campus – et ça concerne en priorité nos candidats internationaux, ça peut rejoindre aussi d'autres étudiants en France si la situation devait à nouveau s'assombrir, la garantie qui leur est offerte qu'ils auront un accès égal et équivalent à tous les autres est un élément de décision très important pour eux, qui concerne à la fois nos étudiants internationaux qui sont déjà à Sciences Po, mais qui concerne aussi nos primo-entrants.

Donc, pour conclure sur ce premier point, on a là un grand sujet d'attractivité, mais plus fondamentalement, aussi et surtout, je dirais, un sujet d'équité. Et donc, à la mesure de cette crise, Sciences Po peut montrer non seulement sa virtuosité dans l'adaptation, mais aussi inscrire encore ses valeurs et porter une voix très importante sur ces sujets.

Le second point que je vous proposais sur les enjeux internationaux, et c'est celui qui était annoncé en début de réunion, concerne la 3 A, et plus généralement le fait qu'une université internationale, c'est aussi une université qui propose des curriculums de nature internationale. Et donc, là, nous savons tous que Sciences Po est très à la pointe de ce mouvement depuis maintenant plus de vingt ans : on a souvent parlé ici des doubles diplômes internationaux de Sciences Po, mais aussi de la troisième année, qui en tant que telle est un objet iconique d'un très, très fort degré d'internationalisation du curriculum. Maintenant, nous l'avons parfaitement intégrée, mais n'oublions pas que c'était extrêmement rare pour une institution de garantir et de rendre nécessaire et obligatoire une expérience d'une année complète en immersion académique pour obtenir le diplôme d'une université d'excellence comme celle de Sciences Po, pour obtenir le diplôme du Bachelor. Donc, de ce fait, Sciences Po était déjà très haut dans les critères du degré d'internationalisation du curriculum avant la crise, mais donc, évidemment, nous avons été aussi fortement touchés, nos étudiants, par le choc du Covid.

Donc, là, je voudrais insister sur le fait qu'il y a deux générations d'étudiants pour le moment qui ont été malheureusement touchés. Il y a d'abord les étudiants qui étaient en troisième année cette année, donc c'est l'accord de troisième année 2019-2020, et ceux qui sont actuellement en deuxième année et qui se préparent à l'année prochaine. Peut-être un point rapide sur les premiers, parce qu'on n'a pas beaucoup eu l'occasion d'en discuter aussi. Avant que la crise éclate, si on va même au-delà des troisièmes années, Sciences Po avait 1770 étudiants hors de France. C'est considérable. Quand vous savez que la France, à l'échelle du pays, avait à peu près 130 000 ressortissants hors de France au moment de la crise, toutes proportions gardées, vous voyez que le fait qu'il y en ait 1770 pour une communauté comme la nôtre, de 15 000 étudiants, c'était absolument considérable. Parmi eux, il y avait 1350 étudiants de troisième année, mais aussi des étudiants en échange de Master, des doctorants sur le terrain, des étudiants en césure. Donc, pour nous, les choses ont commencé avec la Chine, avec la Corée du Sud, avec l'Italie, puis très rapidement, autour de début mars, mi-mars, c'est le monde entier qui s'est à la fois enflammé et qui fondamentalement s'est fermé, avec notamment les fermetures des frontières de l'espace Schengen pour les étudiants français et européens qui souhaiteraient nous rejoindre le cas échéant, ou les fermetures de frontières partout dans le monde – on a dû gérer une crise pour pouvoir accompagner le retour des étudiants qui le souhaitaient. Donc, on a pour cela énormément accompagné nos étudiants, de façon extrêmement individuelle ; toutes les équipes ont été mobilisées, plus que de raison, mais de façon tout à fait, évidemment, naturelle. Donc, un accompagnement d'ordre académique, parce qu'il y a eu des ruptures pédagogiques qui ont pu être rattrapées dans l'ensemble des cas, avec un travail fin, partenaire par partenaire. On a fait aussi un accompagnement des déplacements pour nos étudiants, on a fait appel au quai d'Orsay, au ministère de l'Intérieur pour aider certains cas, même précis, pour des obtentions de visas, des accès prioritaires à des avions. Il y a eu de grands mouvements d'aides sociales et d'aides financières aussi pour les étudiants concernés, qui ont mobilisé toutes les équipes de la direction de la formation, de ma direction, mais aussi le secrétariat général. Et il y a eu évidemment – je finis par le plus important – une mobilisation extrêmement forte du Collège Universitaire, parce que, hélas, il y a eu quelques étudiants qui malgré tous nos efforts n'ont pas pu achever leur troisième année telle qu'elle était initiée, et qui ont donc été accueillis par le Collège Universitaire de Sciences Po. Et donc, 200 étudiants ont ainsi pu finir leur troisième année et garantir la validation de leur année grâce à la mobilisation du Collège Universitaire. Mais au total, nous avons tout de même 85 % de nos étudiants de la troisième année qui s'achève qui vont pouvoir valider leur troisième année grâce à la continuité pédagogique de leur troisième année chez le partenaire – ce qui n'était pas du tout garanti au début de la crise. D'ailleurs, nos étudiants sont extrêmement satisfaits de cette situation a priori.

La deuxième catégorie concernant la 3A, ce sont nos étudiants qui sont actuellement en deuxième année et qui, eux, ne sont pas pris de court par cette crise en cours de formation, mais qui doivent se préparer à une troisième année, qu'ils ont nourrie, un projet qu'ils ont chéri depuis maintenant de longues années, et dont ils savent que, malheureusement, elle est empêchée et beaucoup plus difficile que ce qu'on aurait souhaité pour eux. Donc, il s'agit des étudiants de la troisième de 2020-2021. Pour ces derniers, et je pense que c'est le point principal pour aujourd'hui, parce que ça concerne la rentrée prochaine, pour ces derniers, la situation dans laquelle nous nous sommes trouvés était la suivante : au mois de mars, une fois qu'on avait accompagné dans l'urgence tous ceux qui étaient à l'étranger, nous avons commencé à nous projeter sur l'année prochaine – enfin, plutôt fin mars, début avril – et on a été en position de prendre une décision. Une solution, une position un peu maximale, mais finalement assez simple aurait été pour Sciences Po de dire que c'est trop compliqué, trop risqué aussi, presque infaisable de faire autrement que de geler toutes les mobilités, quitte à dire qu'on n'envoie aucun étudiant de troisième année à l'étranger, et on ne reçoit aucun étudiant en échange, en tout cas au semestre prochain, parce que l'incertitude est trop grande, et on se repose la question de la reprise des mobilités pour nos étudiants de troisième année en janvier prochain. C'est une position, le gel des mobilités, que des universités françaises, européennes et internationales ont prise. Mais Sciences Po, comme vous le savez maintenant, n'a pas pris cette décision. Collectivement, nous avons décidé qu'en dépit des circonstances absolument inédites, le projet académique de la troisième année internationale continuait, et devrait être soutenu par notre institution avec force.

Donc, lorsque l'on a dit ça, et nous l'avons annoncé à nos étudiants au tournant du mois d'avril, nous avons dû évidemment nous donner tous les moyens et tout mettre en œuvre pour que le plus grand

nombre d'étudiants de troisième année puissent, si c'est leur décision – et ça, c'est une nuance importante, puisqu'en général, c'est une obligation, donc on a décidé de donner la décision aux étudiants de prendre cette option ou pas – de connaître un semestre d'expérience académique internationale dès le semestre prochain, même si c'était dans des modalités adaptées. Et là, c'est très important, parce qu'en effet, au moment où nous avons pris cette décision, nous avons aussi dû devenir les avocats d'une certaine vision de ce qu'était une expérience internationale, et dire que dans les conditions encore une fois inédites et exceptionnelles dans lesquelles nous nous trouvions, dans lesquelles les mobilités physiques seraient sans doute empêchées et parfois seraient impossibles, nous devons imaginer et croire au fait qu'un semestre d'échange complet dans une université internationale, même suivi de façon virtuelle – c'est-à-dire selon des modalités à distance – était et qualifiait pour une expérience académique internationale, qu'évidemment, ce n'est pas la même chose que d'avoir l'expérience de l'immersion dans le pays et le contact académique habituel, parce que tel qu'on l'espère en principe, et qu'en tout état de cause, faire un semestre même en ligne avec Berkeley ou avec une université en Inde ou au Ghana, c'était une expérience plus internationale que ne pas la faire du tout. Et donc, nous sommes partis avec cette idée forte en tête à l'assaut de l'ensemble de notre réseau partenarial, et nous avons tenté, l'équipe des affaires internationales, de mettre en lien les choix de nos 1350 étudiants avec l'offre singulière de chacune des 300 universités dans lesquelles les étudiants étaient affectés.

Donc, c'est la position dans laquelle nous nous sommes mis. Et donc, concrètement, la troisième année pour l'année prochaine pour nos étudiants se présente de deux façons. Soit vous avez la chance, en tout cas l'opportunité et la possibilité de suivre dès le semestre prochain un semestre chez votre université partenaire de départ, et donc vous pouvez prendre cette option, que ce soit en présentiel ou en virtuel – ce qui est la grande majorité – et ça, on sait aujourd'hui que d'ores et déjà, plus de 500 étudiants de Sciences Po sont concernés. Donc, ce n'est pas 1350, mais c'est quand même mieux que 0. C'est-à-dire que nous savons, nous avons aujourd'hui la certitude que près de 40 % de nos étudiants ont cette offre à leur disposition. Puis, on en a d'autres qui, hélas, n'ont pas cette possibilité parce que les universités partenaires, comme je vous le disais, se sont mises, elles, dans une situation où elles n'enverraient pas d'étudiants en échange, et elles n'en recevraient pas non plus. Ou une autre option : certaines d'entre elles sont encore en train de réfléchir, parce que c'est vrai qu'on est très en avance de phase, on a beaucoup anticipé. Et donc, nous, nous pressons un tout petit peu les partenaires qui n'ont pas encore pris la décision. Mais nous avons tout de même près de 40 % des étudiants qui ont cette opportunité, et d'autres qui, hélas, sont encore dans l'incertitude, et pour certains sont hélas dans la certitude qu'ils n'auront pas d'offre chez l'université partenaire chez laquelle ils étaient affectés. Pour ces derniers, la seconde grande option s'ouvre pour eux, c'est que le Collège Universitaire est en ce moment même en train de construire un semestre entier, complet, nouveau dédié aux étudiants de troisième année, qui en principe ne sont jamais sur des campus de Sciences Po, avec une offre très avancée, qui fait le lien vers le Master, qui est de nature très internationale, et qui sera une offre complète. Et donc, tous les étudiants internationaux savent qu'ils ont de toute façon la garantie d'avoir un semestre validé à Sciences Po s'ils n'ont pas la possibilité, ou pas le souhait, de s'engager dès le semestre prochain dans leur échange avec le partenaire.

Donc, aujourd'hui, nous avons à peu près 85 % de nos étudiants qui savent quelle est la position de leur université. Nous allons leur demander de confirmer s'ils peuvent aller dans l'université, s'ils souhaitent le faire ou s'ils souhaitent aller à Sciences Po. Pour ceux d'entre eux qui n'ont pas de solution du côté de l'université partenaire, nous avons ouvert une nouvelle politique de réaffectation au sein de l'espace Schengen, c'est-à-dire parmi nos partenaires souvent les plus proches, et nous savons que plus d'une centaine de places à l'année pourront être offertes à nos étudiants – donc ça, c'est aussi une option de recours qui est tout de même très intéressante pour eux. Les étudiants des années hybrides ont aussi des possibilités d'inverser leurs semestres. Donc, on a, je crois, déployé tous les efforts pour que l'année complète auprès de l'université partenaire puisse être maintenue, et que si ça n'était pas possible ou pas le souhait de l'étudiant, le premier semestre pourrait être pris de façon extrêmement sereine et tranquillisée, et de façon très intéressante pédagogiquement, au niveau du Collège Universitaire. À ce jour, nous espérons bien sûr que le monde permettra de reprendre le cours des choses en janvier prochain, et que donc les troisièmes années pourront être achevées à ce moment-là, mais en tout état de cause, un message peut-être à ce stade, c'est que le sujet des mobilités est un grand sujet pour les étudiants de Sciences Po, qui y sont très attachés, nos troisièmes années, mais c'est aussi un grand sujet

dans la façon dont on se définit comme une université internationale. Parce qu'au fond, permettre et soutenir les mobilités internationales, surtout de long terme, surtout dans une période de crise de non-mobilité comme la nôtre, et dans une période qui redessine des clivages finalement entre les hommes et les institutions qui croient vraiment au dialogue entre les nations ou pas est un indicateur fort du degré d'ouverture internationale d'une université, en tout cas pour ce qui nous concerne.

Et très rapidement sur le dernier point, une université internationale, c'est aussi une université qui a un grand réseau de partenariats internationaux – en tout cas, c'est très fort pour Sciences Po, puisque nous avons plus de 480 universités avec lesquelles nous sommes en lien actif à ce jour. Et nous avons pu voir aussi au détour de la crise qu'avec nos partenaires privilégiés et avec nos grandes alliances internationales, nous pouvons nous appuyer sur ces dernières comme laboratoires d'expérimentation de l'internationalisation du curriculum. Je pense notamment à CIVICA, notre université européenne des sciences sociales dont j'ai déjà eu le plaisir et l'honneur de venir parler ici, dont on voit aujourd'hui à quel point nous avons bien anticipé le fait que ce campus européen ne serait possible qu'en s'appuyant sur le déploiement des mobilités physiques, mais aussi la réinvention et l'immense développement des mobilités virtuelles. Donc, nous sommes très en avance sur ce point grâce à nos partenaires de CIVICA, avec notamment la création de cours joints à l'échelle internationale. Donc, ça, c'est vraiment de l'internationalisation du curriculum très intégrée, internationalisation at home comme disent nos Anglo-saxons. Et cette idée de cours globaux, interactifs, internationaux va même être déployée à Sciences Po au-delà de CIVICA, et nous sommes aujourd'hui en passe de lancer aussi, avec d'autres partenaires, en Afrique, en Amérique du Nord, en Asie, des cours joints internationaux qui permettront à nos étudiants – pas de troisième année, les étudiants de l'ensemble de notre programme – d'avoir des opportunités de suivre des enseignements, avec des enseignants de Sciences Po et à la même enseigne des enseignants de nos partenaires internationaux, mais aussi d'être en cours, ensemble, dans un groupe-classe, avec des camarades de ces universités partenaires pour une réelle expérience internationale. Voilà.

Donc, j'ai souhaité brosser le tableau de façon assez générale. J'ai peut-être été un peu longue et je vous prie de m'en excuser, mais en tout cas à ce jour, face à cette crise sans précédent et extrêmement perturbante pour les critères de l'internationalisation des universités, Sciences Po en tout cas porte une voix très forte et est toujours aussi ouverte sur le sens qu'elle donne à l'international dans l'expérience académique de ses étudiants et au-delà.

Jeanne LAZARUS

Merci beaucoup pour toutes ces informations, et aussi pour ces demi-bonnes nouvelles, mais ce sont quand même des bonnes nouvelles de savoir que 40 % des étudiants ont une proposition de leur université de troisième année. C'est sans doute plus que ce que l'on pouvait imaginer au début de la crise. Ces questions sont très importantes. L'une des preuves, c'est que nous avons déjà beaucoup de demandes de prise de parole.

Olivier DUHAMEL

Bonjour à tous. D'abord, bravo, évidemment, je dis bravo rapidement, parce que sinon, ce Conseil va tourner à la cérémonie des Césars, mais quand même, c'est un formidable travail. Alors, je voudrais quelques éclaircissements sur la mauvaise nouvelle, qui pour moi ne concerne pas Sciences Po, mais concerne si j'ai bien compris le nombre d'universités partenaires qui pour en tout cas le semestre prochain, voire l'année prochaine, ne veulent plus d'échanges. Si j'ai bien calculé le chiffre, ils sont au moins 45 % de nos universités partenaires, puisque... non, peut-être moins. Si, 40 et 15, ça fait 55, donc 45 %. Je trouve ce chiffre assez considérable, et j'aimerais bien que Vanessa nous éclaire : est-ce qu'il y a un type d'université plus qu'un autre qui a exercé ce repli ? Et quelles pourraient être ou quelles sont leurs principales motivations ?

Fabien LOUCHARD

J'aurai plusieurs questions, parce que je devais partir à Montréal moi-même, donc j'ai quelques questions qui me sont venues de mes camarades qui actuellement doivent passer en troisième année, notamment pour ceux qui vont devoir prendre des billets d'avion dans une situation assez compliquée d'un point de vue économique, et qui vont devoir prendre des billets d'avion notamment dans des

conditions financières assez compliquées : je voulais savoir s'il y aurait des aides financières qui seront proposées par Sciences Po, comme ça peut être le cas dans plusieurs facs à l'étranger ?

Aussi, je voudrais rebondir sur la question de la relocalisation de certaines troisièmes années, où vous avez évoqué qu'une centaine de places seraient en ce moment ouvertes pour les étudiants de Sciences Po, la possibilité de relocalisation risque d'être très appréciée par les étudiants, et je voudrais savoir comment on va choisir les étudiants qui pourront être relocalisés et d'autres qui ne pourront pas. J'imagine que c'est une problématique qui doit vraiment être réfléchie.

Et aussi, je voudrais évoquer la question des inscriptions des troisièmes années qui vont rester à Paris dans leurs cours à Sciences Po : quand est-ce qu'on pense que ça pourrait advenir ? Et quand est-ce qu'on pense qu'une maquette pédagogique ou au moins une idée de maquette pédagogique pourrait sortir pour ces étudiants-là ?

Et enfin, je vais terminer par vous remercier pour les informations que vous nous avez données, et l'effort que vous faites pour que les futurs troisièmes années ne soient pas dans une situation trop anxieuse. Donc, je voulais vous remercier.

Je vous remercie.

Côme AGOSTINI

Merci, Madame la Directrice, pour cette présentation, et merci pour tout ce travail et ce volontarisme dont vous avez fait preuve, et à travers vous toute notre institution, pour maintenir cette mobilité et maintenir cette troisième année. Je crois que ça fait vraiment honneur à notre institution. Quand je vois le nombre de partenaires qui ont renoncé, je crois que vraiment, on se distingue, et de la meilleure des manières.

Je voudrais aussi souligner le caractère extrêmement positif de laisser le choix aux étudiants, aux futurs troisièmes années, quand ils peuvent avoir évidemment le choix, mais de leur troisième année, savoir s'ils partent ou non, parce que c'est vrai qu'il y a toujours des craintes, des risques des peurs. Donc, c'est bien que les étudiants puissent trancher en dernier ressort. Le fait également que le Collège Universitaire se mobilise de manière extraordinaire pour proposer une maquette pédagogique est une excellente nouvelle.

J'ai seulement un regret, que nous avons déjà exprimé, et qui est partagé largement par les étudiants de deuxième année que nous avons interrogés, c'est qu'il n'y ait pas une possibilité qui soit ouverte, qui soit offerte, de faire un stage au premier semestre plutôt qu'un programme de cours à Sciences Po. Je crois que c'est extrêmement dommage, parce que ça apporterait beaucoup, parce que ces stages également pourraient se faire à l'étranger, là où les universités partenaires ne font plus de mobilité, mais il est quand même possible d'obtenir des visas. Et nous avons mené un petit sondage, assez rapidement, où on a déjà près d'une centaine de réponses sur la promotion, ce qui donne déjà un petit indicateur : c'est la première des options qu'ils choisiraient si ça leur était possible. Près de 60 % des étudiants nous disent : « j'aimerais essayer de faire un stage ». Alors, je sais que ce serait compliqué de trouver évidemment un stage, mais pour ceux qui le trouveraient – il y en a déjà qui en ont possiblement, et qui comptent le faire en parallèle de leur semestre à Sciences Po, cette nouvelle 3A à Sciences Po en campus, je dirais, mais c'est vrai que si on pouvait du coup les décharger de ces cours à Sciences Po et les laisser se consacrer totalement à un stage, je crois que ce serait extrêmement positif, surtout s'il est à l'international, pour leur CV et pour leur expérience. Voilà, je sais que ça se faisait aussi il y a quelques années, avant qu'on passe dans le format licence : on avait beaucoup d'étudiants qui partaient en stage en troisième année, et ce sont toujours d'excellentes opportunités. Donc, voilà, je voudrais vraiment insister là-dessus.

Et je vous pose trois petites questions très pratico-pratiques, ensuite. Concernant les années hybrides, j'ai eu des demandes pour savoir si le stage qu'ils pouvaient faire du coup au premier semestre – eux, c'était acquis, puisque de toute façon ils comptaient faire un stage – ils pouvaient le faire en France, ou s'il ne s'agissait d'un stage qu'ils ne pouvaient faire qu'à l'étranger, comme il était prévu au départ. C'est ma première question.

Ensuite, la deuxième question, ce sont beaucoup d'étudiants justement en année hybride qui avaient vu leur partenariat avec l'université partenaire tomber, qui nous ont demandé s'ils pouvaient être relocalisés en Europe pour un seul semestre, seulement, ou si c'était obligatoirement pour toute l'année.

Et enfin, j'ai une dernière question, mais à laquelle vous n'avez peut-être pas encore de réponse, ce serait normal, mais pour le second semestre, car malheureusement, certaines universités ont apparemment laissé entendre aux étudiants qui devaient les rejoindre qu'il ne fallait pas tellement compter sur un second semestre à l'étranger chez elles. Donc, qu'est-ce qu'on peut envisager pour ce second semestre ? Est-ce qu'on peut envisager des relocalisations ? Est-ce que c'est trop tôt à ce stade ? Voilà, je vous remercie pour toutes ces réponses.

Vanessa SCHERRER

Le président Duhamel a raison de commencer par la mauvaise nouvelle, et finalement l'identification du clivage dont je parlais entre les universités qui font notre choix du volontarisme international et en tout cas de la certitude, des valeurs, et les autres qui ne le font pas. Alors, ce n'est pas exactement 45 % de ces universités qui pour le moment se sont prononcées contre. En fait, du point de vue de nos étudiants, nous considérons qu'un étudiant aujourd'hui qui a reçu une réponse ferme défavorable, ou un étudiant qui se retrouve dans l'incertitude totale parce qu'il est trop tôt pour ces universités de se prononcer, l'étudiant est de fait dans la même situation, parce qu'il doit prendre une décision et il ne peut pas aujourd'hui avoir la certitude d'aller chez son université partenaire. Mais celles qui ont véritablement dit « non, nous ne le ferons pas », elles sont aujourd'hui au nombre de 15 %. Donc, entre les deux, il y a un immense marais que sont les universités qui sont encore dans l'incertitude. Ensuite, pour savoir s'il y a des types d'universités, l'analyse n'est pas encore menée parce que les réponses ne sont pas encore définitives. Je crois que ce sera intéressant à voir. Ce qui est certain, c'est qu'il y a des contraintes fortes exogènes qui pèsent sur certaines d'entre elles, dans certains pays par exemple qui ont pris des options. Je pense notamment à la Chine, sur laquelle on a commencé à avoir une plus mauvaise nouvelle que ce à quoi nous nous attendions cette semaine, et nous craignons que ça embarque toutes les autres. Dans un pays comme les États-Unis, les choses varient immensément d'une université à l'autre : il y a certaines grandes universités comme Berkeley qui ont décidé de tout ouvrir, rester tout ouvert, et ça correspond finalement assez bien à l'ouverture de l'université. Il y a des petits collèges comme ça, Lawrence, Liberal Arts, qui finalement se sont dit qu'ils n'avaient pas la capacité, et peut-être qui ont pris peur aussi légalement, aux États-Unis, je pense que ça fait aussi partie de la culture. On l'a vu d'ailleurs au moment des rapatriements d'étudiants, au moment de la crise en janvier, février : il n'y a finalement que les universités américaines qui se sont mises dans ces perspectives de rapatriement, ce qui n'a pas été notre cas. Nous avons aussi donné le choix, même si on recommandait fortement aux étudiants de se rapprocher des systèmes de santé dont ils étaient les plus familiers, on leur a donné le choix, parce que certains étudiants étaient peut-être plus proches d'eux, ou dans des situations plus favorables que s'ils revenaient chez eux, etc., ce qui n'a pas été le cas des Américains. Et puis, ça dépend aussi des grandes zones du monde. Au sein de l'Europe, je souhaiterais dire au président que la situation est encore extrêmement diverse et hétérogène, et je le regrette. D'ailleurs, on pourrait réfléchir à interroger plus activement nos collègues européens, mais aussi des institutions européennes sur la façon dont elles souhaitent voir les universités se projeter au semestre prochain – ce ne serait pas inintéressant. Donc, c'est une moitié de réponse, cher Olivier, Monsieur le Président, mais en effet, je crois qu'il faut absolument se poser la question lorsqu'on aura toutes les données de l'analyse et de la signification que ces prises de position ont.

Monsieur Louchard, sur la question des billets d'avion, dans votre cas précis du Canada ou d'autres, d'abord une chose que je n'ai pas dite tout à l'heure, mais que vous, vous savez, parce que si vous êtes en deuxième année, vous avez reçu mon courrier : Sciences Po, nous devons inciter les étudiants à la plus grande prudence pour ce qui concerne les possibilités de troisième année en mobilité présentielle lorsque c'est hors de la zone du monde dans laquelle vous résidez. Parce qu'aujourd'hui, nous ne savons pas si les frontières seront rouvertes, si les systèmes consulaires vous permettront d'obtenir vos visas, si vous pourrez vous déplacer, si vous pourrez vous installer. Et donc, ce n'est pas un jugement d'opportunité sur le fait que les universités qui sont hors de votre zone de résidence ne sont pas bonnes pour passer votre premier semestre en présentiel – d'ailleurs, ça ne peut pas être cela, puisqu'en fait, certains d'entre vous habitez aujourd'hui dans les Amériques, en Asie, en Afrique, etc. C'est une question de certitude et de faisabilité de votre déplacement au semestre prochain. Et nous souhaitons éviter que vous vous retrouviez dans une situation où vous prenez la décision du semestre en présentiel, mais que vous ne puissiez pas le réaliser. Je précise qu'aujourd'hui, seuls une petite quarantaine

d'étudiants de deuxième année sont affectés dans des universités qui n'acceptent que l'accueil en présentiel. Donc, c'est une toute petite minorité de nos étudiants. Donc, cette réserve ne s'adresse qu'à eux. Dans votre cas, je ne sais pas si votre université accepte le virtuel ou pas, mais en ligne avec ce que je viens de dire, je vous conseillerai de prendre l'option du suivi virtuel, parce que je pense que c'est important, si c'est votre choix, de pouvoir avoir une année complète avec votre université partenaire. Les choses se dérouleront peut-être très bien, et vous pourrez peut-être rejoindre votre université si cette dernière le permet en cours de semestre ou pas, mais en tout cas, mon conseil est de ne pas, même si c'est – pas que théoriquement, même si c'est possible du point de vue de l'accueil du partenaire, attention, aujourd'hui, même avec le Canada, nous ne sommes pas en mesure de vous garantir que vous pourrez vous y rendre dans les bonnes conditions. Je parle du déplacement. Donc, voilà, j'en profite pour insister sur ce point, sur lequel vous avez déjà reçu nos recommandations par écrit.

Sur la question des réaffectations, les conditions et les critères. D'abord, le premier critère pour pouvoir demander une réaffectation, c'est d'être dans une situation où aujourd'hui, vous n'avez pas d'options du côté de votre université dans laquelle vous étiez affecté. Donc, les quelque 40 % dont je parlais tout à l'heure sont des étudiants qui ne peuvent pas demander de réaffectation. Ça nous a semblé juste, parce qu'il fallait faire un arbitrage, puisqu'évidemment, toute la cohorte ne pouvait pas être réaffectée. Vous vous doutez bien, je ne l'ai pas précisé, mais qu'aujourd'hui, à ce stade de l'année, trouver des dizaines, même plus de 100 places dans des universités pour permettre une année à l'étranger, c'est un énorme travail, ce n'est pas aisé. Donc, les places sont forcément limitées. Il nous a semblé juste de dire que ceux parmi vous qui aviez déjà une option de troisième année dans une université n'auraient pas la capacité de faire une réaffectation. Cette réaffectation, ce n'est pas juste pour changer d'université, c'est vraiment pour compenser le fait que, hélas, vous êtes empêché dans votre projet. Ensuite, parmi ceux d'entre vous qui soit savent qu'il n'y a aucune possibilité, soit sont encore dans l'incertitude, ce qui au fond revient à la même chose, puisqu'il faut quand même prendre la décision et lancer le partenaire, on vous a tous demandé de faire trois choix, ce qui permet de donner une certaine marge de manœuvre, et les critères qui vont être retenus sont les mêmes critères que ceux sur lesquels nous faisons, d'année en année, les affectations. Donc, la qualité académique du dossier, mais aussi la logique de la démarche seront prises en compte.

Et monsieur Agostini nous interrogeait sur le stage, qui concerne à la fois l'ensemble de la promo, mais aussi les hybrides, je ne sais pas si madame la directrice de la formation souhaiterait répondre, il y avait aussi une question sur le second semestre. Juste sur le second semestre, aujourd'hui nous espérons qu'en janvier, les choses auront pu rentrer dans l'ordre pour l'immense majorité, mais nous ne sommes absolument pas en mesure de le garantir, et nous nous sommes engagés à revenir vers nos étudiants fin septembre – enfin, avant mi-octobre, on va dire – pour lancer des choses pour le semestre suivant. Mais je laisse madame Durand répondre sur l'autre point.

Bénédicte DURAND

Merci beaucoup, Vanessa. Sur la question des stages, donc l'alternative du stage de repli face aux options présentées par la directrice des affaires internationales, je ne vais pas insister sur les conditions de réalisation, ou même de recherche d'un stage actuellement, dans le contexte économique actuel ni sur les enjeux d'organisation d'un nombre d'étudiants totalement inconnu qui souhaiteraient pouvoir faire ce stage. Je ne vais pas prendre ces arguments-là, qui sont finalement des arguments matériels, de soutien, qu'on pourrait renvoyer assez facilement. Je vais rester sur le fond. Vous l'avez dit, Monsieur Agostini : nous avons fait le choix il y a quelques années maintenant d'inscrire notre projet de bachelor dans un cadre d'État qui confère le grade de licence à notre projet de formation. Et il se trouve que ce cadre de licence présente quelques exigences en termes de contenu académique. Donc, le projet de troisième année adaptée n'est pas un projet qui interdit aux étudiants, éventuellement, de profiter du contexte exceptionnel et finalement du suivi d'un semestre en ligne pour avoir une expérience de stage complémentaire. Donc, il n'y a pas de refus de l'Institution de s'intéresser à des conventions de stages qui seraient trouvés, possibles dans ce cadre-là. En revanche, oui, nous pensons que nous devons vous offrir ce pour quoi finalement vous avez signé, et ce qui par ailleurs vous octroie, vous permet de valider une licence : un semestre de nature académique. Voilà pourquoi le stage ne fait pas partie des options sur la table comme alternative, parce qu'au fond, ça n'en est pas une pour le contrat académique qui est le vôtre sur le diplôme de bachelor tel qu'il a été réformé.

Donc, c'est vrai que nous restons – et de ce point de vue-là, je suis en soutien total de la doyenne – sur une attention très particulière pour les étudiants pour lesquels nous avons validé un projet hybride, donc effectivement pour lesquels il a été reconnu la possibilité de cette hybridité dans un cadre qualitatif totalement préservé de leur parcours, et que nous sommes prêts, je le dis sous le contrôle de la directrice de Sciences Po Carrières, à des aménagements qui facilitent la réalisation de cette année hybride. Mais en effet, nous pensons qu'il est très important, particulièrement dans le contexte universitaire national et international très troublé, que le contrat académique des étudiants de troisième année soit absolument préservé. Et en effet, les équipes de la doyenne ont travaillé à une proposition qui est particulièrement ambitieuse, intéressante, et dont nous espérons qu'elle apportera en tout cas un semestre fort du point de vue de la préparation au semestre 6, dont évidemment nous espérons qu'il sera un semestre de mobilité retrouvée. Voilà.

Simon CORDONNIER

Je voudrais me réjouir aussi, comme l'ont fait les précédents intervenants, du choix qu'a fait Sciences Po de permettre une poursuite autant que faire se peut de la mobilité. On sait à quel point ça représente un énorme travail pour les équipes concernées, donc je pense qu'il faut vraiment en avoir conscience, de même que toute la présentation sur la rentrée qui a précédé implique également un travail vraiment extrêmement important des équipes concernées, donc je pense qu'il faut bien avoir ça en tête.

Je voudrais juste poser une petite question au sujet des admissions, dont madame Scherrer a mentionné qu'elles avaient été plutôt satisfaisantes en termes de candidatures internationales : est-ce qu'on a déjà une idée de la tendance des inscriptions ? Ou est-ce que les chiffres sont trop flous à ce stade pour en tirer des projections ? On sait évidemment quel impact ça peut avoir derrière sur la situation de Sciences Po pour l'année qui vient. Merci.

Lucie KRAEPIEL

Alors, comme vous avez déjà répondu une première fois, j'ai aussi des questions sur vos propres réponses. Mais d'abord, je voulais savoir quel était le suivi personnalisé des étudiants qui était prévu, parce que là, je pense que cette année, avec la troisième année, ils vont avoir besoin plus que jamais d'un suivi important de la part des équipes administratives qui sont à Sciences Po, et donc j'aurais aimé savoir s'il était prévu par exemple un nombre de dossiers à s'occuper par personne, et quelles étaient les dispositions dans ces conditions.

Je voulais rebondir sur quelque chose que vous avez dit et qui me semble un peu embêtant, notamment vous avez donné l'exemple de Berkeley, qui a tout ouvert, en disant qu'ils accueillent ; là, on est dans une situation où c'est quand même très injuste, parce que le système de santé américain notamment fait que quand on est riche, on peut se permettre de prendre le risque d'être malade là-bas. Quand on est pauvre, c'est plus compliqué de prendre le risque d'être malade, notamment du Coronavirus, aux États-Unis. Donc, là, pour moi, il y a une sorte d'inégalité qui se prépare dès à présent.

Sur la réaffectation, la relocalisation des étudiants dans des universités de l'espace Schengen, vous avez dit que c'était notamment la qualité académique qui allait faire la différence entre les étudiants qui auraient cette possibilité et ceux qui ne l'auraient pas. Sachant qu'on vient de passer un semestre très compliqué, qui fait que probablement des étudiants ont eu des difficultés personnelles dans leur travail, je voulais savoir si notamment par exemple ce semestre allait être pris en compte pour la qualité académique. Parce que bien sûr, si c'était le cas, ça me paraîtrait extrêmement injuste, puisqu'on sait très bien, nous en avons longuement discuté dans les Conseils précédents, qu'aujourd'hui les étudiants n'ont pas du tout tous eu les mêmes conditions de confinement, et aujourd'hui de déconfinement, et de travail à distance.

Vanessa SCHERRER

Merci, Monsieur Simon Cordonnier, pour cette question. C'est encore un peu tôt pour voir les inscriptions, mais l'ensemble des équipes est très coordonné et mobilisé, donc il y a un pilotage très fin qui se fait à la direction de la formation, avec l'ensemble des équipes et avec notre aide, semaine par semaine. Je pense, et là je parle sous le contrôle de la directrice et madame Dubois-Monkachi, qu'on serait sans doute en mesure de donner des premiers chiffres, mais plutôt mi-juin. Je pense que c'est un peu trop tôt, là.

Madame Kraepiel, merci de vos questions. Je commence par la dernière, pour vous rassurer immédiatement : le dossier qui sera pris en compte, c'est le même dossier que celui qui était déposé initialement pour le choix de l'affectation. Donc, il y a une neutralité parfaite sur le semestre actuel, qui de fait n'est pas pris en compte. Donc, ça, je suppose que ça vous rassure, puisqu'en fait, c'est le même dossier que celui qui était initialement pris en compte.

Sur les zones du monde vers lesquelles il y a des inégalités si jamais on tombe malade, bon, vous avez sans doute raison, mais c'est une situation de toujours. Il y a des étudiants qui ont aussi d'autres options. Enfin, je ne sais pas exactement comment vous répondre. À partir du moment où on décide d'aller dans l'ensemble des pays du monde, pour certains il y a des conditions de sécurité qui sont difficiles, pour d'autres il y a des situations financières qui sont difficiles. Bon, ça fait partie aussi des choix des étudiants lorsqu'ils les choisissent au début. En tout cas, l'étudiant qui avait choisi d'aller malgré tout en Californie en présentiel, et qui pensait qu'il pouvait le faire et qui pouvait même être aidé par l'aide sociale de Sciences Po pour le faire grâce au fonds de mobilité internationale, qui penserait que du fait de la crise il ne pourrait plus le faire, ce dernier a l'option pour la première fois de ne pas le faire et de rester à Sciences Po. Mais en tout cas, toutes les conditions sont maintenues par ailleurs. C'est juste que, je précise aussi, Berkeley, en l'occurrence, ça correspond à ce que je disais à votre collègue, monsieur Louchard, tout à l'heure, c'est que hormis ceux qui sont aujourd'hui résidents aux États-Unis, nous ne recommandons pas de faire un semestre en présentiel. Nous recommandons de le faire en virtuel. Donc, votre inquiétude trouve en partie sa réponse dans la recommandation forte que nous faisons aux étudiants en la matière.

Sur le suivi personnalisé des étudiants, vous avez...

Jeanne LAZARUS

Excusez-moi de vous interrompre, je m'interroge à propos des étudiants qui sont aux États-Unis : ils n'ont d'assurance leur permettant de se faire soigner, soit française, soit sur place ?

Vanessa SCHERRER

Bien sûr. Tous nos étudiants sont couverts par la MAIF, et la MAIF les couvre en cas de maladie. Mais c'est vrai que madame Kraepiel a raison, c'est-à-dire que parfois, il y a des avancements de frais sur lesquels c'est plus difficile en fonction des pays du monde dans lesquels nous sommes. Mais en tout cas, cette situation n'est pas plus vraie aujourd'hui qu'elle ne l'était hier. Et on ajoute à cela le fait que l'étudiant peut sortir de cette option. Donc, je crois que vu la circonstance exceptionnelle, on ne peut pas être plus accompagnant que ce que l'on est aujourd'hui.

Et sur le suivi personnalisé des étudiants, vous avez sans doute raison. Donc, il y aura deux types d'étudiants : les étudiants qui sont auprès de leur université partenaire et qui seront suivis de façon très proche par les équipes de la direction des affaires internationales qui savent que c'est une priorité, et qui donc sans doute y passeront beaucoup plus de temps qu'ils ne le font d'habitude – c'est la priorité numéro 1 ; les autres seront suivis par les équipes du Collège Universitaire, qui les connaissent, dont c'est aussi le métier, malgré les circonstances particulières, et qui sont en train aussi d'organiser les plans de charge en fonction. Mais peut-être que madame Durand souhaite compléter sur ce point.

Bénédicte DURAND

Simplement pour ajouter que c'est exactement notre manière de travailler. Je vous parlais tout à l'heure de l'année hybride, d'ores et déjà la directrice de Sciences Po Carrières a délégué une personne pour s'occuper de cette petite cohorte qui vit une situation pédagogique particulièrement délicate. Au Collège, là, effectivement les troisièmes années vont avoir pour référents les communautés qui les connaissent, c'est-à-dire leurs campus. La question qui va se poser, c'est évidemment la question du taux d'encadrement de ces étudiants, dont on pourra dire des choses plus précises une fois qu'on aura vu dans quelle mesure les étudiants prévus nous rejoignent bien. Donc, la directrice des affaires internationales disait tout à l'heure qu'on n'avait pas de certitudes aujourd'hui sur la campagne d'admissions, même si les feux sont plutôt au vert, donc on est plutôt confiant, mais c'est vrai qu'on ne stabilisera la question de l'encadrement étudiant qu'au moment où nous aurons une visibilité des effectifs présents sur l'ensemble de nos campus. Mais je peux d'ores et déjà dire que nous travaillons avec la directrice du pilotage, quoi qu'il en soit, au-delà des responsables pédagogiques, à un renfort notamment de teaching

assistants auprès des professeurs pour prendre en charge à la fois la complexité pédagogique d'un enseignement hybride, et la présence de cohortes, je dirais peut-être plus nombreuses finalement que prévu, du fait des empêchements de mobilités.

Jeanne LAZARUS

Merci beaucoup. Merci beaucoup, Madame la Directrice des affaires internationales, d'être venue nous voir, et bravo encore pour tout votre travail et celui qu'il reste à accomplir pour que la rentrée se passe au mieux.

Nous passons donc maintenant au troisième sujet du jour, qui est, comme monsieur Lazar l'a rappelé dès sa première question, un sujet d'importance pour beaucoup d'entre nous, qui est celui de la recherche. Je remercie Guillaume Plantin d'être parmi nous. Je vous laisse la parole pour nous expliquer ce qu'il se passe du côté de la recherche dans cette période.

III. PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE DE RECHERCHE DE SCIENCES PO

Guillaume PLANTIN

Bonjour, je vous remercie. Je pensais d'abord faire un point rétrospectif rapide sur l'année qui s'est écoulée, mais in the interest of time, je peux passer tout de suite aux chantiers en cours, comme vous le souhaitez.

Jeanne LAZARUS

Si vous pouvez en dire deux mots, ce serait quand même intéressant.

Guillaume PLANTIN

Tout à fait. Le rapport de la recherche est sur le point d'être publié – la publication a été un peu retardée du fait de la crise sanitaire, mais les événements saillants de l'année écoulée sont les suivants. D'abord, un événement triste, bien sûr l'incarcération de Fariba Adelkhah et Roland Marchal, et Frédéric a rappelé à quel point toute l'institution est mobilisée pour soutenir Fariba de la meilleure façon possible et obtenir sa libération rapide.

Je passe à des points plus joyeux maintenant. Un certain nombre d'entités de la recherche ont fêté – toutes ne l'ont pas fêté formellement, d'ailleurs – leurs dix ans l'année dernière : le centre d'études européennes et de politiques comparées, le Médialab, le département d'économie, l'école de droit, qui a crû à la fois comme projet pédagogique et scientifique. Donc, c'est assez réjouissant de voir que ces projets assez audacieux lancés il y a dix ans ont pleinement atteint leurs objectifs, et les ont même dépassés. En matière de recrutements, l'année dernière a été également très fructueuse, puisque 17 nouveaux enseignants-chercheurs ont rejoint les centres de Sciences Po. En matière de partenariats, l'année dernière a aussi vu le centre des politiques de la Terre, porté sur les fonds baptismaux, le centre des politiques de la Terre, c'est cet objet commun que nous avons avec l'Université de Paris, qui travaille sur les questions environnementales dans une approche extrêmement interdisciplinaire, puisqu'elle mêle les sciences sociales de Sciences Po et les sciences dures de l'Université de Paris, notamment l'Institut de Physique du Globe de Paris. Nous avons lancé les rendez-vous de la recherche, une initiative qui vise à permettre à la faculté permanente de Sciences Po de communiquer ses recherches, ses résultats, ses analyses vers une audience large ; l'idée était de donner leur chance à des chercheurs plus internationaux, plus jeunes, qui n'ont pas les mêmes accès aux médias que les collègues plus établis de pouvoir le faire. Les deux premiers événements, « le numérique peut-il sauver la démocratie » et « la stabilité des systèmes financiers », l'audience était tout à fait satisfaisante ; le troisième, malheureusement, a dû être annulé pour cause de crise sanitaire, mais le dossier est très intéressant, il est toujours en ligne, sur l'égalité des sexes. Et dernière bonne nouvelle : nous avons obtenu trois nouvelles ERC. Comme vous le savez, les ERC sont les subventions de recherche les plus prestigieuses et les plus généreuses en Europe, il y a très peu d'ERC obtenues en SHS en France chaque année, et Sciences Po est un contributeur important. Voilà pour ce qu'il s'est passé dans le monde d'avant.

Pour les chantiers en cours, je voulais d'abord parler bien sûr de l'implication, des conséquences de la crise sanitaire pour la recherche. D'abord, les conséquences immédiates, ensuite nos réponses scientifiques à court terme, et puis je voulais spéculer un peu sur ce que la crise allait impliquer à plus long terme. La conséquence immédiate évidente, c'est l'annulation, pas seulement à Sciences Po, mais dans le monde entier, de la plupart des événements de recherche en présentiel : une partie de ces événements a été annulée purement et simplement, une partie de ces événements a été remplacée, comme en matière pédagogique, par des événements virtuels, usage de Zoom. Notamment, on a vu une explosion mondiale du nombre de webinaires, ces séminaires faits par Zoom. Nous en avons organisé nous-mêmes à Sciences Po, je reviendrai là-dessus. Donc, passage en virtuel systématique, comme en matière pédagogique. Les conséquences pour les chercheurs en matière de productivité, d'abord comme Marc l'a rappelé, il y a eu un impact important en termes de travail pédagogique, qui va aussi se poursuivre cet été. Ensuite, en matière de difficultés à poursuivre ses recherches : là, la situation est hétérogène, mais comme pour les autres occupations professionnelles, il en va de même pour la recherche, les gens qui doivent s'occuper d'enfants, confinés dans de petits appartements ont plus de mal à travailler que les autres. Mais je voudrais dire qu'en moyenne, les conséquences et les coûts de la période qui vient de s'écouler ont été particulièrement importants pour les jeunes chercheurs : d'une part les doctorants, et d'autre part les assistant professors. Les doctorants, parce qu'ils ont une thèse à soutenir et un job à trouver, et les assistant professors, parce qu'ils ont un job à garder, donc pour eux, la période a pu être particulièrement stressante à ce moment charnière de leur carrière. S'agissant des doctorants, je ne vais pas en parler aujourd'hui, d'une part parce que c'est un sujet sur lequel toute l'Institution travaille, qui dépasse le cadre de la direction scientifique, mais surtout parce que cela fera l'objet d'un point particulier lors d'un prochain Conseil de l'Institut. S'agissant des assistant professors, nous allons discuter lors du prochain Conseil Scientifique du mardi 2 juin de l'opportunité et les modalités de l'extension de la tenure clock pour les assistant professors. Comme vous le savez, la tenure clock, c'est l'horizon, la période à la fin de laquelle les assistant professors doivent soumettre leurs travaux, où ils sont évalués par leurs pairs. Donc, la plupart des grandes universités américaines ont mis de telles procédures en œuvre, et nous allons discuter de l'opportunité de suivre ce mouvement.

Pour ce qui est des réponses scientifiques court terme à la crise du Covid, il est extrêmement réjouissant de constater qu'absolument tous les centres ont produit très rapidement des recherches, à chaud, mais très intéressantes sur la crise sanitaire. Je remercie la direction de la communication qui a avec la direction scientifique créé une page que vous avez peut-être déjà consultée, qui est disponible sur le site de Sciences Po, qui résume toutes ces contributions. Par ailleurs, nous avons, chaque centre a organisé un certain nombre d'événements virtuels, notamment en convertissant en virtuel ce qui était prévu en présentiel, et au niveau de la direction scientifique, nous avons organisé un certain nombre de webinaires dédiés au Covid et à la crise sanitaire. Deux ont déjà eu lieu, organisés par Bruno Palier, le directeur du LIEPP sur les conséquences sociales du confinement ; et là, je dois le féliciter, puisqu'il y a eu plus de 500 inscrits et plus de 300 personnes assistant aux webinaires, des gens du monde entier. Donc, ça montre également ce que peut apporter cette forme virtuelle de communication de la recherche. Il y a ce soir un webinaire organisé par le département d'économie et l'OFCE sur les conséquences économiques pour la France et l'Europe de la crise, et il y a demain un webinaire du centre des politiques de la Terre, au cours duquel interviendront une spécialiste en virologie de l'Ifremer et un chercheur en biologie marine sur les écosystèmes marins, et le webinaire sera modéré par Charlotte Halpern, qui avec Jean Chiche à Sciences Po dirige pour Sciences Po le centre des politiques de la Terre. Enfin, nous préparons avec Marc Lazar et Xavier Ragot un ouvrage collectif qui impliquera des représentants de toutes les disciplines de Sciences Po : encore une fois, un mélange de chercheurs, de collègues qui sont régulièrement présents dans les médias, et d'autres qui le sont moins, qui font moins de diffusions. Nous faisons ça avec les Presses de Sciences Po et Julie Gazier, nous avons émis une manifestation d'intérêt et nous prévoyons de publier cet ouvrage sur le monde d'après, qui sera le monde d'aujourd'hui à l'automne. Voilà un projet enthousiasmant.

S'il s'agit de spéculer un peu plus sur l'impact de la crise sur la recherche, d'abord je crois que sans prendre trop de risques, je peux dire que tous les objets de recherche qui tiennent particulièrement à cœur de notre faculté vont être affectés. Malheureusement, les tendances négatives des sociétés occidentales de polarisations croissantes – politiques, économiques, sociales – vont sans doute être accélérées, et le potentiel pour l'instabilité financière et politique va s'accroître. Le tournant du

numérique s'est évidemment accéléré, l'ordre mondial va évoluer avec la politique un peu imprévisible des États-Unis et le repositionnement de la Chine suite à cette crise. Donc, en un mot, tous les objets de la recherche qui sont au centre de l'activité de Sciences Po vont évoluer. Nos recherches, par conséquent, vont évoluer. Et par ailleurs, les méthodes de la recherche vont évoluer aussi : comme en matière pédagogique, nous nous interrogeons actuellement sur le caractère persistant du passage en virtuel de beaucoup d'événements, et je pense qu'une partie de l'évolution qu'on a connue lors des deux derniers mois sera persistante, d'abord pour des raisons sanitaires, et puis également parce que la communauté académique dans le monde entier est assez sensible aux questions environnementales, et donc je crois que les chercheurs qui font un tour du monde au printemps pour parler 50 minutes sur chaque continent vont passer de mode un petit peu. Il va y avoir plus d'événements virtuels. La multiplication des webinaires pose des questions importantes, et peut-être quelques soucis pour les chercheurs européens, parce que j'ai peur qu'on arrive à un système winner takes all, où les quelques stars d'un domaine – qui dans beaucoup de disciplines sont quand même surreprésentés aux États-Unis, mais pas seulement, c'est vrai – vont être invitées à donner beaucoup de webinaires suivis par plusieurs centaines de personnes, et ça va être plus difficile pour des jeunes chercheurs d'être invités et de pouvoir s'exprimer et rencontrer leurs pairs. Donc, pour les jeunes chercheurs européens, les évolutions que nous avons connues peuvent être plus difficiles en termes de visibilité et de carrière scientifique : c'est quelque chose qu'il faudra surveiller.

Voilà ce que je pouvais dire pour le Covid. Je voulais terminer avec les chantiers de la direction scientifique pour les mois à venir, qui étaient là de toute façon avant la crise sanitaire et qui sont toujours là. D'abord, très rapidement, je suis très heureux, parce que le projet CIVICA, dont Vanessa vous a déjà parlé à plusieurs reprises, est en train de développer une branche scientifique importante ; nous avons des partenaires qui sont vraiment très intéressants, il y a un énorme potentiel scientifique. Il y a déjà beaucoup de collaboration entre nous, nous sommes en train de candidater pour un appel de la DGRI, la direction de la communauté de la recherche et de l'innovation, pour 2 millions, ce qui nous permettrait d'utiliser 2 millions d'euros pour développer des initiatives communes entre les huit partenaires de CIVICA – des recrutements de postdocs, des séminaires, des appels à projets. Donc, ça prend beaucoup de temps, puisqu'il faut coordonner le travail entre huit partenaires, mais il y a un énorme potentiel. Autre chantier important : les crédits individuels de recherche. Je m'étais engagé, lors de ma campagne pour la direction scientifique, à mettre en œuvre des crédits individuels de recherche qui permettent à des chercheurs de disposer d'un montant modeste, mais inconditionnel pour pouvoir faire quelques voyages, acheter quelques données, ou mener leurs recherches entre deux financements, et j'ai bon espoir que nous puissions mettre cela en œuvre en janvier 2021. Par ailleurs, le plan de recrutements de la faculté permanente qui a été lancé il y a trois ans vient à échéance, donc je suis en train d'en préparer un nouveau, tout d'abord avec les directeurs d'unités, puis bien sûr ensuite je continuerai le dialogue avec les doyens, puisque la coordination entre les dimensions pédagogiques et scientifiques de notre activité est cruciale pour moi, et bien sûr avec les directeurs de départements. Le plan de recrutements sera beaucoup plus modeste que lors des trois années qui viennent de s'écouler, tout d'abord parce que notre faculté permanente arrive à une taille proche de sa taille critique de long terme, et ensuite plus prosaïquement parce que nous avons très peu de postes publics : les supports publics que nous avions il y a quelques années disponibles ont été utilisés, et il y a très peu de départs à la retraite lors des trois prochaines années. Donc, peut-être qu'un projet de loi LPPR éventuel apportera des bonnes nouvelles, mais en tout cas a priori, il y aura peu de recrutements. Ce n'est pas grave : un recrutement peut faire une énorme différence s'il est bien fait donc raison de plus pour recruter soigneusement, et avec beaucoup d'ambition.

Dernier point, ce que j'ai appelé la soufflerie, ce laboratoire pour les activités interdisciplinaires de Sciences Po, est toujours dynamique. Il y avait deux très belles initiatives dont les ailes ont été coupées justement à cause de la crise sanitaire, et dont le lancement sera repoussé à l'automne. Une initiative sur les migrations, qui regroupe des activités et des initiatives déjà anciennes et qui impliquera tous les centres, je crois. J'aime beaucoup le sujet des migrations, puisqu'en tirant sur le fil des migrations, on arrive à beaucoup de questions importantes – les questions environnementales, les questions de populisme, les questions d'ordre international, etc. Et l'autre initiative, qui me tient à cœur, c'est l'initiative « law and economics » : comme vous le savez, l'analyse économique du droit est une discipline à part entière aux États-Unis et beaucoup moins développée en Europe, et je pense que c'est

intéressant de tirer parti des forces de nos départements de droit et d'économie pour développer une version plus européenne du law and economics qui dépendrait moins des pratiques judiciaires et des activités de recherche américaines.

Voilà ce que je voulais vous dire rapidement.

Jeanne LAZARUS

Je vous remercie. J'aurai juste une question pour commencer qui m'a été posée par plusieurs collègues : avez-vous une visibilité sur la réouverture des laboratoires ?

Guillaume PLANTIN

Oui, il est un petit peu délicat pour moi d'en parler maintenant, puisque la direction – je vais laisser la parole à Frédéric, mais la direction a bien sûr travaillé d'arrache-pied à cette question, et ce que nous prévoyons de faire va être présenté aux instances de représentants du personnel mardi et jeudi, donc ce n'est pas à moi ici et maintenant de présenter ce que nous envisageons. Mais en tout cas, les revendications des chercheurs, mes collègues de la direction pourront vous le confirmer, ont été transmises, je les ai transmises à la direction, et nous en tenons compte.

Frédéric MION

Oui, j'allais simplement dire, comme vient de le préciser Guillaume Plantin, qu'une Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) se réunit dans quelques minutes, à 11 heures précises, et notre secrétaire général Arnaud Jullian nous quittera à ce moment-là pour rejoindre cette réunion, précisément pour discuter de la deuxième phase de ce qu'il faut bien appeler le déconfinement. Deuxième phase dans laquelle nous souhaitons, autant qu'il est possible, permettre à nos chercheurs d'accéder plus facilement et plus librement à leurs espaces de travail habituels. Et c'est donc en ce sens que le projet qui va être présenté à la CSSCT a été conçu ; il sera soumis à notre comité social et économique jeudi, et donc bien sûr, ce sont les représentants du personnel qui ont la primeur de cette présentation et de la discussion sur le sujet.

Jeanne LAZARUS

Merci beaucoup pour ces informations. J'espère que nous aurons des bonnes nouvelles sur ce chantier-là.

Mathieu FERRY

Bonjour. Merci pour cette présentation. Je voulais d'abord m'assurer, puisqu'on a parlé des webinaires et des conférences en ligne, je voulais m'assurer que nos licences Zoom que nous avons actuellement seront bien conservées pour l'été et pour la suite, dans la mesure où nous nous retrouvons parfois à organiser des tables rondes et des événements pour les conférences scientifiques auxquelles nous n'avons pas pu aller.

Et deuxième petite question : on ne parle pas des doctorants et des doctorantes aujourd'hui, je l'ai bien entendu, mais je voudrais quand même insister sur le caractère un petit peu d'urgence de la situation des doctorants, puisque les annonces de Frédérique Vidal, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, datent d'il y a un peu plus d'un mois, il me semble, maintenant, et que les doctorants et doctorantes se trouvent dans un contexte d'incertitude assez fort, dans un contexte où ils se retrouvent pour certains et certaines dans une phase de recherche de financement pour la suite, et donc se pose bien sûr la question de la prolongation exceptionnelle ou non des financements contractuels et des bourses actuelles. Et je pense qu'il ne faut pas oublier non plus, dans cette question des financements, la possibilité d'étendre les financements de manière exceptionnelle pour financer les terrains notamment les chiffres de l'école doctorale. Donc, est-ce qu'il est envisagé d'étendre la plage de demandes des financements qui auraient dû être accordés cette année ?

Lucie KRAEPIEL

Merci, Monsieur Plantin, pour cette présentation. Alors, entre nous, je ne pense pas que la loi de programmation pluriannuelle de la recherche annonce de bonnes nouvelles, mais ce n'est peut-être pas l'endroit pour en parler.

Vous avez parlé beaucoup des nouvelles orientations de la recherche en lien avec ce qu'il se passe actuellement : le Covid. Je voulais quand même dire qu'il est important que d'autres sujets de recherche, qui n'auraient pas forcément de lien, ou en tout cas pas de lien direct avec le Covid, soient tout de même continués, qu'ils soient toujours financés à Sciences Po. Je pense notamment, par exemple, aux sujets de genres. Alors, on pourra parler de la charge qui a été celle des femmes pendant cette crise, pendant le confinement. Mais je voulais quand même dire que c'était important que Sciences Po reste ouverte à tous les sujets de recherche, et notamment – là, je vais utiliser ma propre expérience, mais en tant que M2 de sociologie qui va chercher des financements dans un court terme, c'est important que nos sujets soient toujours financés, même s'ils ne portent pas forcément sur le Covid directement.

Ma troisième question concerne les étudiants de Master 1 de l'école doctorale, quelle que soit la discipline, qui vont probablement avoir du mal à se rendre sur leurs terrains, et je voulais savoir un peu comment cette difficulté était envisagée, que ce soit pour ceux qui font du terrain qualitatif ou pour ceux qui ont besoin d'accès aux archives, par exemple, ou ce genre de besoins. Je voulais savoir s'il y avait des aides, ce qui était prévu.

Je vous remercie.

Guillaume PLANTIN

Oui. Les licences Zoom, je n'ai pas eu de confirmation...

Delphine GROUES

C'est oui, Guillaume. On peut garder les licences, oui, aucun problème.

Guillaume PLANTIN

J'en étais à peu près sûr, sans en avoir eu confirmation. L'urgence de la situation des doctorants, nous en sommes absolument et tout à fait conscients, c'est pourquoi nous allons revenir très vite avec des propositions sur le sujet.

Le fait que Sciences Po ne va pas abandonner les sujets autres que le Covid, ça va de soi. En tout cas, pour ce qui nous concerne, ce sera le cas. D'une manière générale, la politique scientifique de Sciences Po, si je devais être un peu outrancier, je dirais que c'est de ne pas avoir de politique scientifique : c'est de laisser les chercheurs faire ce qu'ils ont envie de faire, et de soutenir ce qui paraît le plus intéressant, ou le plus commun à tous les chercheurs. Donc, de toute façon, ce seront les chercheurs de Sciences Po, collectivement, qui détermineront leurs priorités.

La LPPR, je n'ai absolument aucune information sur le sujet, mais je ne m'attends à rien, donc je ne pourrai être qu'heureusement surpris.

Et s'agissant des terrains ou des stages des doctorants, et pour revenir aussi sur la question de la prolongation des financements, question qui va se poser pour les chercheurs aussi, c'est quelque chose qu'il va falloir creuser rapidement. Mais s'agissant de la question spécifique des doctorants, ce n'est pas quelque chose dont je me suis entretenu récemment avec Pierre François, donc je préfère ne pas vous répondre ici et maintenant, et laisser ça à régler au sein du Conseil de l'école doctorale.

Jeanne LAZARUS

Je vous remercie. Pour faire le lien avec la question internationale, vous avez parlé de CIVICA, nous avons beaucoup de partenariats existants avec un certain nombre d'universités pour la recherche – je pense par exemple à Columbia, ou Berkeley, ou un certain nombre d'universités aux États-Unis et ailleurs – avez-vous des informations sur la possibilité de continuer ces partenariats ? ont-ils été fragilisés par la crise ? Y a-t-il des inquiétudes sur la possibilité des universités partenaires de continuer à financer des activités de recherche du fait des difficultés qu'elles peuvent rencontrer ?

Guillaume PLANTIN

Vanessa a sans doute un panorama plus large que le mien sur la question, mais ce que je peux dire, c'est que pour l'instant, pour les grandes universités américaines au moins, personne ne nous a dit « on arrête les partenariats de recherche lorsque notre endowment a fondu ». En revanche, nous avons commencé à réfléchir à de nouvelles modalités de ce partenariat, par exemple : les échanges de facultés sont impossibles à court terme, imprévisibles à moyen terme, donc nous envisageons d'autres modalités, comme des enseignements joints en virtuel, etc. Notamment, notre partenariat Alliance avec Columbia

côté américain est le plus avancé sur cette question en matière de recherche. S'agissant de Berkeley, le partenariat était de toute façon un peu en pleine refonte, puisqu'il n'a pas eu un succès aussi important qu'espéré ces dernières années. Et Berkeley a une structure, qui s'appelle Matrix, qui ressemble – avec un budget dix fois supérieur – à ce qu'on essaie de faire à la soufflerie, et donc j'ai proposé d'apporter nos petites ressources et de joindre nos efforts avec Berkeley d'une façon un peu différente.

Donc, il y aura de nouvelles modalités liées aux contraintes sanitaires, mais pour l'instant pas de remise en question à ma connaissance des partenariats les plus importants pour des raisons sanitaires.

Jeanne LAZARUS

Merci. s'il n'y a pas d'autres questions, j'en poserai une autre : vous avez parlé des jeunes chercheurs – nous parlerons des doctorants par ailleurs. Les jeunes chercheurs sont les assistant professors en tenure track mais je pense que plus généralement aux chercheurs en milieu de carrière, quel que soit leur statut, CNRS ou FNSP, qui sont dans des périodes où ils subissent beaucoup de pression pour avancer dans la carrière, et sont aussi les plus susceptibles d'avoir de jeunes enfants et donc d'avoir été limités dans le temps. Quels soutiens peuvent potentiellement leur être fournis ? Quelles sont les idées qui pourraient permettre soit de les décharger un peu d'autres tâches, soit de trouver des moyens de les soutenir ? Par exemple, certains ont lancé de nouveaux projets de recherche – l'ANR a lancé un appel pour des ANR dites flash sur le Covid, certains ont pu répondre et ont pu lancer vraiment des projets de recherche dans la période, d'autres étaient complètement coupés de la recherche. Ces inégalités-là peuvent avoir de vrais effets sur les carrières, parce que dans deux ans, trois ans, tout ça se verra. Comment peut-on essayer de le compenser autant que faire se peut ?

Guillaume PLANTIN

Je crois qu'objectivement, il y a quand même des limites à ce qu'on peut faire, mais la première chose qu'on va faire, qui est bien naturelle, c'est de réfléchir avec la direction de la formation à une prise en compte dans le GAPEC des efforts que le collègue a déployé pour adapter son enseignement et préparer la rentrée prochaine. Donc, c'est quelque chose qui est lancé. Et par ailleurs, tous les soutiens habituels à la recherche seront disponibles. Enfin, je pense que les crédits individuels de recherche que de toute façon je souhaitais mettre en œuvre tomberont à point nommé pour les gens qui n'auront pas réussi à obtenir les financements qu'ils souhaitaient. Une question plus difficile est celle du report des financements internes de type SAB : les gens qui n'ont pas tout dépensé, dans quelle mesure va-t-on pouvoir les autoriser à reporter ? Là, ce sont des questions qu'il faut encore que je voie avec le secrétaire général, parce qu'il y a des contraintes économiques et comptables à ce qu'on peut faire. Est-ce que ça peut passer par une réduction du SAB de l'année prochaine, qui a été repoussé à septembre ? Ce sont des choses dont il faut discuter. Mais à ce stade, nous n'avons pas envisagé de soutiens exceptionnels, à part éventuellement pour les assistant professors qui, eux, peuvent potentiellement garder leur job, donc c'est quand même la chose du premier ordre à ce stade. Mais je suis bien sûr ouvert à la discussion, si le besoin s'en fait sentir.

Jeanne LAZARUS

Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres questions ou commentaires ? Non, alors je vais vous remercier, au nom du Conseil, d'avoir pris le temps de venir nous présenter ces enjeux, qui sont très importants. La recherche est une des dimensions essentielles d'une université internationale comme la nôtre.

IV. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX PROVISOIRES DES SÉANCES DU 28 JANVIER ET 11 FÉVRIER 2020

Jeanne LAZARUS

Nous allons donc passer au vote sur les procès-verbaux des séances du 28 janvier et du 11 février. Y a-t-il des abstentions ? Y a-t-il des votes contre ? Les deux procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

V. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Jeanne LAZARUS

Y a-t-il des questions diverses ? Non.

Bien, donc nous allons lever la séance. Juste un rappel : la prochaine séance aura lieu non pas le 23 juin comme prévu, mais le 30 juin. Elle a été décalée d'une semaine, et elle portera sur le vote du règlement des admissions, sujet sur lequel un groupe de travail est organisé le 5 juin prochain, vendredi après-midi prochain.

Je vous remercie, je remercie beaucoup toutes les équipes qui sont venues présenter aujourd'hui leurs travaux, et nous nous retrouvons donc à la fin du mois de juin.

François HEILBRONN

Excusez-moi, j'ai juste une question : pour la réunion du prochain Conseil le 30 juin, est-ce que ce sera toujours à 9 heures, ou est-ce qu'on pourrait le faire plus tôt dans la mesure où il n'y a plus à emmener les enfants à l'école ?

Jeanne LAZARUS

Cette question nécessiterait un débat et un vote. Comme je me suis engagée à terminer à 11 heures pile, et qu'il est 11 heures, nous devons nous arrêter là. Je veux bien qu'on remette ce sujet à l'ordre du jour. Est-ce que, très rapidement... en ce qui me concerne, je serais d'accord pour le faire à 8 h 30 exceptionnellement, est-ce que cela poserait des problèmes aux membres présents ici ? Il n'y a ni abstention ni vote contre, donc Monsieur Heilbronn, d'accord, mais c'est très exceptionnel.

François HEILBRONN

C'est très exceptionnel, effectivement, mais puisque nous n'avons plus cette contrainte, on peut peut-être avancer d'une demi-heure, ce qui nous permettrait de démarrer la journée professionnelle plus tôt. Je vous remercie beaucoup, Madame la Présidente.

Lucie KRAEPIEL

Excusez-moi, mais en fait, on ne saura pas, le 30 juin, s'il n'y a pas des enfants à emmener à l'école. C'est vrai, donc peut-être qu'on peut en rediscuter plus tard.

Jeanne LAZARUS

Je vous propose que nous statuions quand nous en saurons plus, parce que si nous sommes toujours en virtuel, ce qui peut-être ne sera plus le cas, et que les enfants ne vont toujours pas à l'école, nous pourrions commencer à 8 h 30, sinon nous garderons 9 h.

Merci beaucoup, et portez-vous bien jusqu'à la prochaine séance du Conseil.

Jeanne LAZARUS lève la séance à 11 h 02.